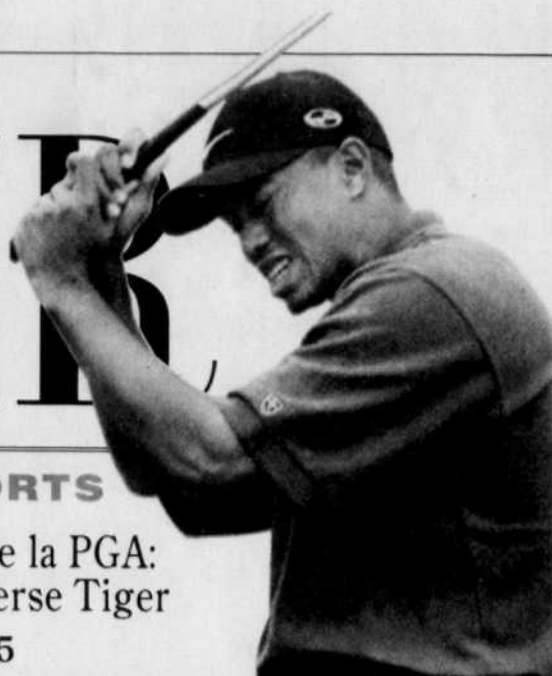




LE DEVOIR



LE MONDE

LES SPORTS

La gauche israélienne pleure la mort de l'esprit d'Oslo

Page A 5

Championnat de la PGA: Mickelson reverse Tiger

Page B 5

Vol. XCI N° 253

LE LUNDI 6 NOVEMBRE 2000

87c + TAXES = 1\$

22^e Gala de l'ADISQ

L'industrie aime les gagnants qui gagnent

Seul Daniel Boucher s'imisce dans la chasse gardée des Lapointe, Boulay, Lemay et Pelletier

SYLVAIN CORMIER

Éric Lapointe trois fois: album rock, meilleur vendeur, spectacle auteur-compositeur-interprète. Isabelle Boulay deux fois: album populaire, interprète féminine. Bruno Pelletier deux fois itou: album pop-rock, interprète masculin. La Chicane comme meilleur groupe. Mario Pelchat pour la chanson la plus populaire (par vote du public), Notre-Dame de Paris reconduit spectacle de l'année, rayon interprètes. Lynda Lemay proclamée artiste québécois s'étant le plus illustré hors Québec. Air connu? Archiconnu? C'est ce que le 22^e Gala de l'ADISQ a trouvé de mieux à scander hier, en direct du Saint-Denis 1: le même refrain triomphant avec les mêmes artistes établis. Désagréable impression de mainmise sur le marché et les médias. Que vous consultiez le palmarès, écoutez la radio, regardez ce gala, c'est le même constat. Sont partout. Et contents.

Décelez-vous un chouïa de déception dans le ton? Allez savoir pourquoi, entre observateurs, on s'attendait à quelque chose comme une année fraîche, un renouvellement de la troupe, quelques percées significatives. Attentes absolument pas utopiques, encouragées par les mises en nomination, où la large place faite aux Marc Déry et Daniel Boucher, à six mentions chacun, en plus des très présents Nicola Ciccone, Muzion, Respectables et autres Jorane, laissait augurer une saine bourrasque qui secouerait un peu la baraque. Mais non: le vieux béton est armé. Seul Daniel Boucher est parvenu à trouver place à la table des grands, empochant les deux statuettes les plus importantes qui soient pour un nouvel artiste: le Félix du meilleur auteur ou compositeur remis par la SOCAN, ainsi que celui de la révélation de l'année. Qui plus est, sa performance déchainée de *La Désise* a sorti pendant quatre minutes le gala de ses gonds: c'était la seule interprétation mémorable, sinon *L'Opéra du mendiant*, rendu avec sensibilité par Ciccone.

Outre les Ciccone, Jorane et consorts, lesquels ont tous fait chou blanc, c'est Déry qui repart le plus gros Jean comme devant, injuste sort s'il en est: heureusement avait-il ramassé hors d'ondes le Félix de l'arrangeur par excellence (avec Alain Quirion). Son premier album en solo, l'éponyme Marc Déry, n'en est pas moins d'une rare brillance: bel exemple d'inculture musicale de la part des membres votants. Il y a d'autres incuries: faut voir le vedettariat dans sa soupe pour préférer le médiocre *Scènes d'amour* de Boulay à *La Maline* de Marie-Jo Thério (album de l'année - populaire), ou le très ordinaire *D'autres rives* de Pelletier aux disques de Boucher ou Ciccone (pop-rock). Pire, il faut blâmer les radios pour le Félix accordé à *Je n'y aime plus* de Pelchat: c'est par-

VOIR PAGE A 8: ADISQ



Daniel Boucher

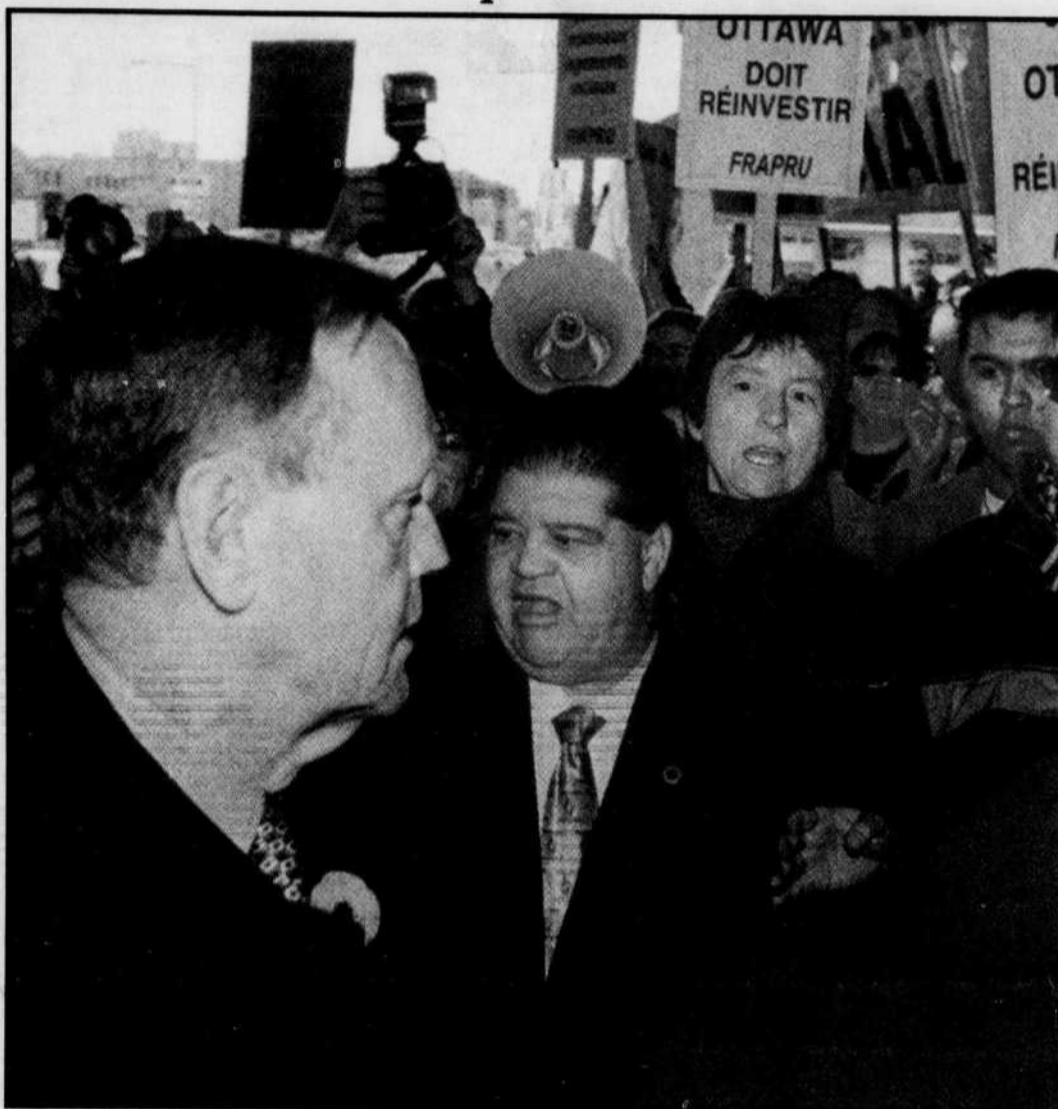
PATRICK BERNATH LE DEVOIR

INDEX

Actualités	A 3	Météo	B 4
Actualités	B 4	Météo	B 4
Avis publics	B 3	Planète	B 2
Culture	B 8	Religions	B 6
Éditorial	A 6	Sports	B 4
Idées	A 7	Horizons	B 1
Monde	A 5	Télévision	B 7

Conflit du port: la CSN s'isole

Et la pauvreté?



À son arrivée hier midi à Laval où il a participé à un grand rassemblement de femmes libérales, Jean Chrétien s'est heurté à un groupe de manifestantes, dont la présidente de la Fédération des femmes du Québec Françoise David, que l'on aperçoit au centre. Le groupe a interpellé en vain le premier ministre sortant sur les questions de lutte contre la pauvreté et la violence faite aux femmes.

EN CAMPAGNE

Un moment de vérité

En 1997, Jean Chrétien avait, comme cette année, déclenché les élections prématurément. Ça le servait bien car ça lui évitait d'avoir à débattre des surplus qui s'annonçaient et qu'aurait révélés à l'automne la revue financière du ministère des Finances.

Cette fois, c'est visiblement son désir de couper l'herbe sous le pied de l'Alliance canadienne et de son nouveau chef Stockwell Day qui l'a largement influencé car beaucoup de gens en ont assez de lui, malgré la confiance, bien que déclinante, manifestée dans les sondages. Désireux d'arracher un troisième mandat, il a laissé son ambition personnelle le guider. Du coup, les électeurs, en manque de leadership, sont confrontés au choix entre un chef qu'ils connaissent et un autre qui demeure pour eux une énigme. Si les élections avaient eu lieu au printemps, il en aurait été autrement.

En somme, Jean Chrétien, qui dit convier les citoyens à faire des choix, fait toujours en sorte qu'ils soient incapables de les faire de façon éclairée. C'est dans ce contexte que les débats des chefs, cette semaine, sont importants. Ce sera l'occasion, pour beaucoup de personnes de juger par elles-mêmes le



Et si Chrétien était minoritaire...

Il y eut neuf gouvernements minoritaires depuis 1867 et la majorité furent stables et viables pendant au moins deux ans, dit Peter Dobell, directeur fondateur du Centre parlementaire, un organisme voué au renforcement des institutions parlementaires.

Vive l'équité salariale

Après que le gouvernement de Jean Chrétien eut freint sa propre loi pendant des années en payant des salaires inférieurs aux 230 000 fonctionnaires fédéraux occupant un poste à prédominance féminine, l'équipe féminine libérale s'est félicitée hier d'avoir donné l'équité salariale aux Canadiennes.

VOIR PAGE A 8: VÉRITÉ

À lire en pages A 3 et A 7

«La CSN s'est fourvoyée sur toute la ligne», estime la FTQ

«L'illégalité, l'intimidation et la violence ne donnent rien», dit Chevrette

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Désinformation, dénigrement, erreurs stratégiques, méthodes antidémocratiques. La CSN s'isole dans le conflit du port de Montréal et s'attire d'acertes critiques du président de la FTQ, Henri Massé, et du ministre Guy Chevrette.

«La CSN s'est fourvoyée sur toute la ligne.» Brisant les conventions du monde syndical, M. Massé condamne l'attitude de la CSN dans une lettre adressée à tous les affiliés de la FTQ. Le président de la FTQ accuse la CSN d'avoir agi «contre la volonté des camionneurs» du port dans cette missive assassine dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Henri Massé n'apprécie guère les menaces et injures lancées aux camionneurs qui ont choisi le syndicat des Teamsters (FTQ) au détriment du Syndicat national du transport routier (CSN). «La FTQ ne peut [...] pas tolérer qu'un de ses syndicats affiliés se fasse traiter de "syndicat de scabs" par des dirigeants de la CSN qui mènent une vaste opération de désinformation et de salissage», écrit-il.

Environ 900 camionneurs rattachés à la CSN paralysent depuis deux semaines les activités du port dans l'espoir d'accélérer la reconnaissance de leur accréditation syndicale par le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI).

Une loi spéciale les oblige à mettre un terme à leur

VOIR PAGE A 8: CSN

Rapport incriminant contre les Centres jeunesse de Montréal

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Dossiers «oubliés», changements réguliers d'intervenants, charge de travail excessive exposant les enfants à des risques: un rapport d'inspection de l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec trace un portrait lapidaire de la situation aux Centres jeunesse de Montréal, déjà sous le coup d'une enquête ministérielle dont les résultats sont attendus sous peu.

Ce rapport sévère sur l'état des services aux Centres jeunesse de Montréal, dont *Le Devoir* a obtenu copie, est le fruit d'une visite réalisée par le comité d'inspection professionnelle de l'Ordre des travailleurs sociaux au cours des mois de mars et de mai 2000, dans le cadre de son mandat général de surveillance de la pratique de ses membres.

Dévastateur, le rapport fait état d'un manque général de suivi clinique et soutient que les inspecteurs ont été confrontés à des situations «troublantes», no-

VOIR PAGE A 8: JEUNESSE

Présidence à vendre

Le secteur privé a investi deux milliards dans la campagne américaine. Un record.

Jamais une campagne électorale n'aura attiré autant d'argent du privé. Entre les candidats à la présidence, les candidats à la Chambre des représentants et les sénatoriales, près de deux milliards auront été dépensés pour le profit des différents lobbys qui imposent leur cadence au programme politique de Washington.

SERGE TRUFFAUT

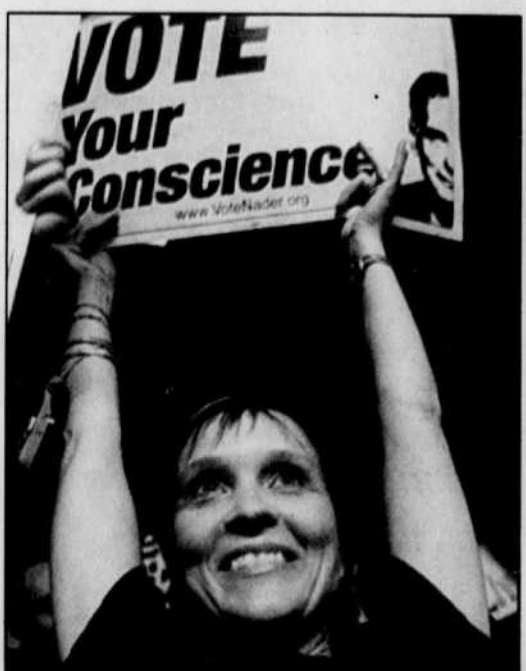
Du poids considérable que l'argent privé détient sur la vie politique américaine, il en fut passablement question lors de l'acte 1 de la présente campagne. Avant la tenue des conventions, Bill Bradley du côté des démocrates et John McCain du côté des républicains ont dénoncé à plus d'une reprise les multiples carences d'un système qui a ceci de pernicieux que les législateurs sont littéralement à la solde des intérêts particuliers.

Depuis l'amorce de l'acte 2, soit grosso modo depuis que Al Gore et George W. Bush se sont aperçus

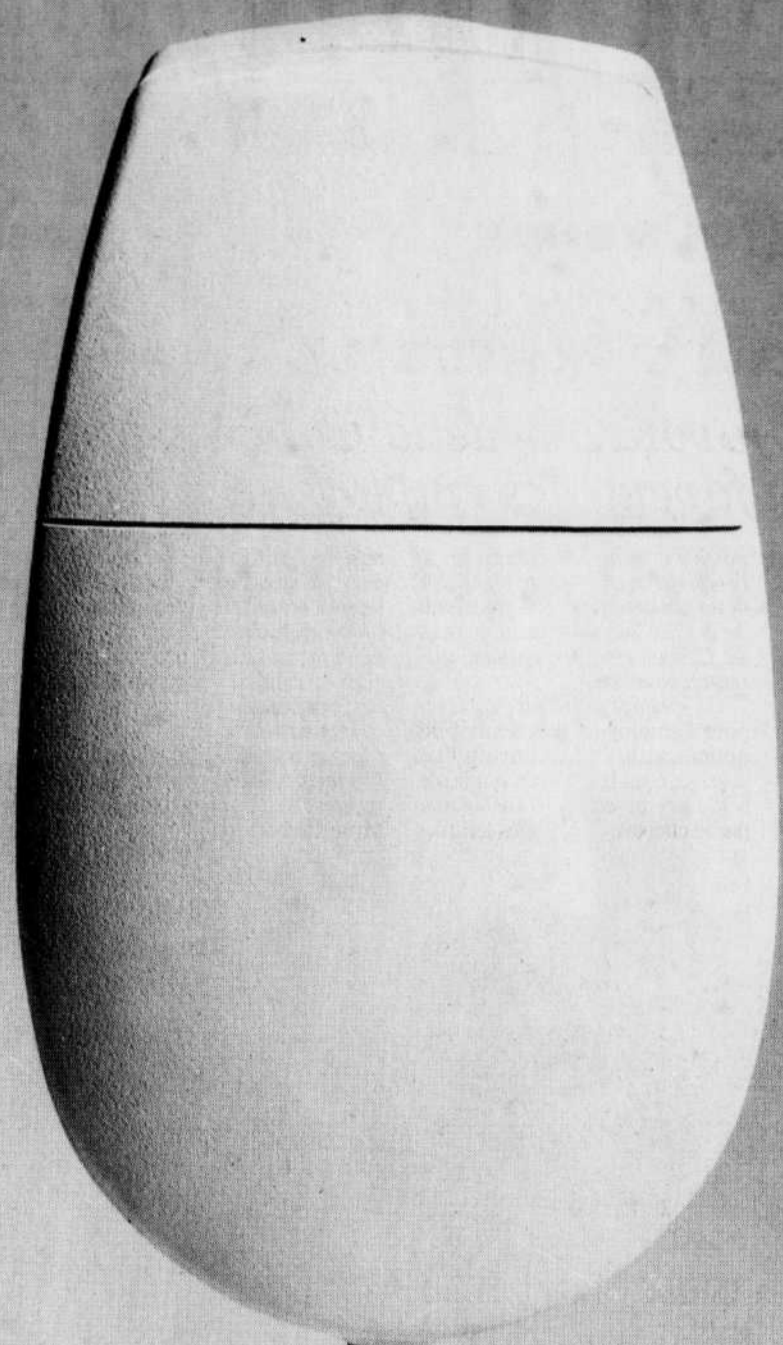
seuls à croiser l'épée, il est beaucoup moins question de ce sujet délicat entre tous. L'ambition présidentielle de chacun primant avant tout, les deux candidats s'accrochent fort bien, pour l'instant du moins, d'un mécanisme qui favorise pourtant un déficit prononcé de la démocratie.

Ils en parlent peu, alors que tous les sondages, a souligné Gerald Bernier, «indiquent que la population exige une réforme électorale. Il la réclame parce qu'ils savent fort bien qu'ils font face à un danger. Lequel? Il y a un triangle parfait entre les législateurs, les bureaucrates et

VOIR PAGE A 8: PRÉSIDENTENCE



REUTERS



Achetez maintenant sur SAQ.com

Que ce soit pour acheter un vin exclusif, ou faire livrer un cadeau, la SAQ vous propose une façon simple, unique et sécuritaire de commander des produits sur son nouveau site transactionnel. Découvrez dès maintenant les possibilités que vous offre SAQ.com.

Obtenez votre NIP dans l'une de nos succursales pour effectuer vos transactions en ligne et profitez de la livraison gratuite jusqu'au 31 décembre 2000.

18+

La modération
a bien meilleur goût.

Educ'Alcool



SAQ.COM

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Dossier de l'équité salariale

Femmes et syndicats veulent pouvoir se faire entendre

La CSN dénonce le «préjugé favorable» de la Commission de l'équité salariale en faveur des employeurs

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Considérant que le droit des femmes à être correctement représentées a été bafoué par les procédures de la Commission de l'équité salariale, la CSN fait entendre aujourd'hui par le Tribunal du travail une requête visant à reconnaître comme «parties intéressées» les femmes et la partie syndicale.

La bataille de l'équité salariale continue d'occuper le terrain juridique alors qu'aujourd'hui, la Confédération des syndicats nationaux souhaite obtenir gain de cause auprès du Tribunal du travail en obligeant la Commission de l'équité

salariale à reconnaître aux femmes et à la partie syndicale le droit de se faire entendre et de formuler des commentaires.

Le syndicat s'oppose à la manière avec laquelle la Commission règle les dossiers que lui soumettent les employeurs dans le but de démontrer qu'ils ont mis en place un programme d'équité ou de relativité salariale. Le chapitre neuf de la Loi sur l'équité salariale donne en effet le droit aux employeurs qui satisfont aux exigences d'être soustraits de l'application de la loi. La Commission de l'équité salariale détermine, après examen du dossier, si l'employeur requérant a bel et bien mis en place un programme d'équité.

«86,4 % des décisions que la Com-

mission a rendues sont en faveur de l'employeur», a expliqué hier Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN lors d'un point de presse. C'est un score extrêmement intéressant pour l'employeur!

Ce «préjugé favorable» apparent pour l'employeur, vertement dénoncé par la CSN, pourrait être corrigé, croit la centrale syndicale, si dans ce processus — déterminé par le chapitre neuf — les femmes et la partie syndicale avaient voix au chapitre, ce à quoi elles n'ont pas droit semble-t-il dans la totalité du processus.

«Les femmes ont été évacuées de tout pouvoir de représentation», dénonce Claudette Carbonneau, qui soutient que le processus de décision de la Commission n'assure

pas aux femmes «le droit à une défense pleine et entière». La CSN souhaiterait que les femmes et la partie syndicale aient accès aux données ayant permis à la Commission de rendre la majorité de ses décisions en faveur de l'employeur.

«On est très conscient qu'il s'agit d'une guerre juridique qui peut être longue et coûteuse, mais la CSN ne reculera devant rien», a poursuivi Mme Carbonneau. Le syndicat affirme désormais qu'il n'hésiterait plus à «intenter des poursuites pour faire invalider le chapitre neuf».

Les employeurs ont jusqu'au 21 novembre 2001 pour déterminer si des ajustements salariaux sont nécessaires dans leur entreprise, ou pour avoir mis en place un programme d'équité salariale.

Nouvelles acquisitions

Nortel devra modérer ses transports

GILLIAN LIVINGSTON
PRESSE CANADIENNE

milliards US) et Qtera Corp. (3,25 milliards US).

Toronto — La chute prononcée du cours de l'action de Nortel Networks, ces deux dernières semaines, va compliquer la vie du géant de la fibre optique, qui vise, par des acquisitions, à assurer sa croissance et accroître son portefeuille technologique.

Au cours de la dernière année, Nortel a multiplié les acquisitions, réalisant des transactions en rafale et payant la note avec ses actions.

Néanmoins, la dégringolade du titre à la Bourse de Toronto — passé de 122,00 \$, le 1^{er} septembre, à un plancher de 59,55 \$, le 30 octobre, puis à 68,55 \$, vendredi — rend cette stratégie moins viable.

«Je crois que les jours grisants de la plus importante campagne d'acquisitions de l'histoire de Nortel, l'an dernier, viennent de cesser brusquement», a indiqué Lawrence Surtees, analyste du secteur des télécommunications au sein de la firme de recherche IDC Canada, estimant que cela aurait sans doute des répercussions chez les plus petits joueurs.

Les transactions réalisées par Nortel incluent l'achat de la société californienne Sonoma Systems, pour 540 millions US en actions, d'Alteon WebSystems (7,8 milliards US), de la firme torontoise Architel Systems Inc. (584 millions CA), de Promatory Communications (778 millions US), Core-Tek (1,43 milliard US), Xros (3,25

«Ces acquisitions ont été possibles grâce au cours de l'action de la compagnie, alors cela compte», a observé Lawrence Harris, analyste des activités de Nortel chez Josephthal and Co., à New York.

L'action de Nortel a été amputée de 24,55 \$, à 71,55 \$, le 25 octobre, après que la compagnie eut fait état de revenus en deçà des attentes, suscitant des inquiétudes quant à un ralentissement du secteur de la fibre optique, en pleine croissance.

Le recul de quelque 100 milliards de la valeur de Nortel sur le marché laisse la plus importante entreprise de haute technologie au Canada avec une marge de manœuvre moindre, dans l'éventualité de nouvelles acquisitions.

Néanmoins, Nortel n'est pas le seul poids lourd de la fibre optique à souffrir, ces temps-ci.

L'action de Cisco Systems, le plus important concurrent de Nortel, a clôturé vendredi à 56,75 \$ US sur le marché Nasdaq, en hausse de 1 US par rapport à la veille, mais en forte baisse comparativement au sommet de 82,00 \$ US atteint lors des 52 semaines précédentes. Quant à celle de Lucent Technologies, elle a terminé la même séance à 24,31 \$ US, un cours inférieur au sommet de 84,19 \$ US enregistré lors de la dernière année.

«Tout le monde est affecté d'une façon ou d'une autre», a affirmé M. Harris.

Internet

Pot-TV diffuse des émissions sur la marijuana

DENE MOORE
PRESSE CANADIENNE

Vancouver — La station Pot-TV, qui diffuse sur Internet à partir d'un sous-sol de Colombie-Britannique, ne reçoit pas moins de 25 000 visiteurs par mois sur son site depuis qu'elle a commencé à produire un bulletin de nouvelles — et diverses autres émissions — sur la marijuana, le printemps dernier.

Le mandat que s'est donné Pot-TV est de traiter du «pot» sous toutes ses formes. Les internautes attirés par l'humour peuvent ainsi écouter une émission de comédie, *The Big Toke* (La grosse «poffe»). Les téléspectateurs branchés sur Internet peuvent aussi regarder une émission de cuisine, *Shake 'n Bake*, qui donne une toute nouvelle dimension à l'art culinaire. La programmation inclut également *Burning Shiva*, qui trace un portrait de l'usage culturel du cannabis dans l'histoire.

Pot-TV s'intéresse également à l'usage du «pot» à des fins médicales, et offre en outre une émission à caractère juridique, animée par un avocat.

L'entreprise se veut sérieuse. Marc Emery, un partisan de l'usage de la marijuana, a dépensé 220 000 \$ depuis le début de l'année pour lancer et faire fonctionner sa station, et celle-ci ne produit aucun revenu, dit-il.

M. Emery finance sa station de la même façon qu'il a financé son magazine, *Cannabis Culture*, jusqu'à ce que celui-ci atteigne le

seuil de la rentabilité, il y a quelques années — en vendant des semences de marijuana. «Je suis le vendeur de graines de marijuana le plus connu au monde», lance M. Emery, qui gagne un million de dollars par an de cette façon.

Il a converti son sous-sol de la côte ouest de la Colombie-Britannique en studio doté de 15 ordinateurs, de caméras et de microphones.

Il aimerait bien voir des annonceurs connus financer sa station, mais celle-ci est trop controversée pour les annonceurs commerciaux habituels.

M. Emery, qui n'a pas peur de la controverse, est le candidat du Parti Marijuana aux prochaines élections fédérales. Son magazine se voit, à l'occasion, interdit. Son café, où on vendait et consommait de la marijuana, a fait l'objet de perquisitions et de saisies à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'il perde son permis.

M. Emery soutient qu'il ne fait rien d'illégal avec Pot-TV. Mais la police n'en est pas sûre.

«Il est censé être illégal de posséder ou de distribuer de l'information pouvant aider les gens à consommer de la drogue, mais quand la loi a été rédigée, les sites Internet n'existaient pas», a commenté un policier de la Gendarmerie royale du Canada, à Vancouver.

L'avènement d'Internet représente un tout nouveau défi pour les autorités chargées de faire respecter la loi, a-t-il ajouté.

EN BREF

Le pire est évité à la STCUQ

(PC) — Les usagers de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec échapperont vraisemblablement au pire ce matin, malgré la grève des employés d'en-

tretien. À la suite d'une entente syndicale-patronale, plus de 220 autobus doivent être en service aujourd'hui, ce qui aura pour effet de réduire considérablement les effets négatifs prévus. Les chauffeurs ont retiré leur plainte dans laquelle ils accusaient la STCUQ de les placer en situation de lock-out illégal.

Déversement d'huiles usées à Victoriaville

Victoriaville (PC) — Un important déversement d'huile usée est survenu en fin de semaine dans les eaux du lac-réservoir Beaudet, à Victoriaville. Il s'agirait d'un déversement délibéré, selon les premières observations de la police.

Quelque 25 000 oies se trouvaient dans le secteur et 2500 d'entre elles auraient déjà été en contact avec la nappe d'huile. Les citoyens n'ont cependant rien à craindre, a précisé le maire Jean-Paul Croteau: les huiles ne risquent nullement d'atteindre la station de pompage de l'usine de filtration qui alimente le réseau d'aqueduc municipal.

«Les produits ont été décelés en surface très loin des pompes de l'usine qui se trouvent en profondeur, a-t-il dit. De plus, des estacades sont en place pour faire en sorte que les huiles soient stoppées.» De l'avis du capitaine André Arseneault, de la Sécurité publique de Victoriaville, tous les indices portent à croire que les huiles — provenant vraisemblablement de camions diesel — ont été déversées volontairement dans le réseau d'égouts pluviaux de la ville avant de se retrouver dans les eaux du lac-réservoir.

L'affaire serait probablement survenue au cours de la nuit de vendredi à samedi. «Je présume qu'on nous aurait informé rapidement s'il s'était agi d'un accident ou d'une négligence quelconque», a confié le capitaine Arseneault.

Ce sont des observateurs d'oiseaux du lac-réservoir — des milliers d'oies blanches s'y réfugient depuis quelque temps — qui les premiers ont révélé la présence d'odeurs d'huile. Ils auraient en outre aperçu des oiseaux souillés, dont une douzaine ont par la suite été trouvés morts.

Depuis hier matin et jusqu'au milieu de la semaine, la firme de décontamination environnementale Sani-Mobile s'affaira à réparer les dégâts. On a déployé sur le lac d'immenses toiles absorbantes afin de récupérer le maximum d'huile et dressé des estacades pour empêcher que le liquide ne soit déplacé par le vent.

Une nouvelle nappe apparaît au-dessus du Ievoli Sun

Cherbourg (AP) — L'Avion Polmar (pollution marine) des Douanes françaises a repéré hier matin une nouvelle nappe suspecte au-dessus de l'épave du chimiquier italien *Ievoli Sun*, qui a coulé mardi dernier à 35 km au large des côtes du Cotentin. La dégradation des conditions météo en Manche, où la tempête doit souffler jusqu'à ce soir, risque de paralyser les opérations de recherche et d'inspection. Selon la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord, la nappe repérée hier se présentait «sous la forme d'une traînée argentée» s'étendant sur 300 mètres de long et 50 mètres de large, dérivant à une trentaine de kilomètres des côtes normandes. Une autre nappe de gazole, beaucoup moins grande, a également été repérée plus près des côtes, au nord de l'épave.

Tout un marathon!



REUTERS

LE MAROCAIN Abdelkader El Mouzaïz a remporté, hier, le 25^e marathon de New York après avoir pris le commandement de la course au 19^e des 42,195 kilomètres. Septième de la course des JO de Sydney, le Marocain de 31 ans s'est imposé dans le temps officiel de deux heures, 10 minutes et neuf secondes, avec 2.20 minutes d'avance sur le Kényan Japhet Kosgei. Chez les dames, la Russe Ludmila Petrova s'est imposée en un temps de 2:25:45, devant l'Italienne Franca Fiacconi (2:26:03), et Margaret Okayo du Kenya (2:26:36). On voit ici les coureurs au moment où ils franchissent le pont de Brooklyn.

Soins de santé

L'Alberta est rappelée à l'ordre

PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Le ministre fédéral de la Santé, Alan Rock, vient de rappeler à l'Alberta qu'en vertu de la Loi de la santé du Canada, les tests de résonance magnétique devaient être gratuits pour tous.

M. Rock n'est toutefois pas allé jusqu'à menacer la province de lui imposer une pénalité financière équivalente aux frais exigés par ses cliniques privées, dont les patients payent jusqu'à cinq millions de dollars par année.

Dans une lettre adressée le 27 septembre au ministre de la Santé de l'Alberta, Gary Mar, M. Rock s'est dit préoccupé par les frais imposés aux Albertains devant se soumettre à «des tests de résonance

magnétique nécessaires. Cette pratique peut permettre à certains de passer avant leur tour.»

Le ministre fédéral a évoqué 30 cas soulevés par les Amis du régime d'assurance-maladie. Selon ce regroupement, des Albertains ont échappé à de longues attentes en déboursant jusqu'à 750 \$ afin de subir un test de résonance magnétique en clinique privée.

Le groupe de pression prétend que des diagnostics rapides ont permis à ces patients d'en doubler d'autres dans la file d'attente de divers soins de santé — notamment des interventions chirurgicales. Pendant ce temps, des patients ont attendu des mois dans l'espoir de subir un test de résonance magnétique en milieu hospitalier.

MOI, JE PARLE FRANÇAIS!
NIVEAU 5

Anne-Marie CONNOLLY

Moi, je parle français!

Langue seconde par objectifs.

152 pages - 25 \$

Les Éditions GUÉRIN
(514) 842-3401

En vente dans toutes les librairies

ÉLECTIONS 2000

Pleins feux sur Jean Chrétien

La campagne publicitaire des conservateurs s'attaque uniquement au premier ministre et à ses promesses

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le Parti progressiste-conservateur entend déridier les électeurs cette semaine alors qu'est lancée aujourd'hui sa campagne publicitaire télévisée. Au menu: rien sur le programme conservateur, ni même sur le chef Joe Clark, et tout sur Jean Chrétien.

Copiant la formule marketing utilisée ces dernières années pour annoncer diverses compilations musicales thématiques, le PC adopte l'ironie et le kitsch pour annoncer son DC intitulé *Les 101 plus grosses mentes de Jean Chrétien*. La publicité fait défiler comme s'il s'agissait de titres de chanson une liste de promesses prétendument non respectées par le gouvernement libéral de M. Chrétien. «*Qui ne se souvient pas du populaire Abolir la TPS ou encore de Abolir le libre-échange*», demande un annonceur qu'on jurerait sorti d'une pub de K-tel, alors qu'est diffusé un air de vieux rock and roll. En arrière-plan, on ne voit que Jean Chrétien brandissant son programme électoral, le fameux livre rouge. La publicité se termine par la brève apparition du logo du Parti conservateur et son slogan «*Le changement en toute confiance*».

La seconde publicité reprend la même formule, sauf que cette fois, le DC s'intitule *Le boogie-woogie de Jean Chrétien*.

«*Nos groupes-témoins nous indiquent que la plus grande source d'insatisfaction des électeurs est le premier ministre*», a indiqué John Laschienger, le directeur de campagne pour les conservateurs, pour expliquer cet accent mis exclusivement sur M. Chrétien. «*Les libéraux ont plus d'appuis que tous les autres partis, mais nos recherches indiquent que ces appuis sont mous [...] et que le deuxième choix des libéraux est le Parti conservateur. Si le vote libéral s'effondre, nous serons le bénéficiaire principal. Alors mon rôle est de secouer l'arbre pour faire tomber ces votes.*»

M. Laschienger a expliqué qu'avant de mettre en avant la plateforme de son propre parti, il devait avoir l'attention des électeurs, ce qu'une série de publicités aussi particulières permettra de faire selon lui. «*Il s'agit de la première série. Quand j'aurai obtenu l'attention des Canadiens et des médias, il sera temps de mettre l'accent sur nous.*»

M. Laschienger reconnaît que ses publicités sont négatives mais il ne pense pas que le parti en subira les contrecoups. En 1993, le PC avait dû en retirer une particulièrement virulente mettant en évidence la paralysie faciale de Jean Chrétien et demandant si cette personne avait le profil d'un premier ministre.

Débats des chefs

Un impact incertain

NAHLAH AYED
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Rempporter le débat des chefs n'assure pas un leader politique de la victoire aux élections. Dans l'histoire électorale canadienne, certains débats télévisés ont influencé l'opinion publique et le résultat du vote, le soir du scrutin. D'autres n'ont fait que renforcer les préférences déjà établies des électeurs.

Cette fois, prédisent les experts, les débats des chefs, qui se tiendront en français puis en anglais, mercredi et jeudi soirs, auront un impact. En effet, selon les chercheurs, ces affrontements télévisés entre chefs des principaux partis semblent exercer la plus grande influence lorsqu'ils ont quelque chose de neuf — un enjeu ou une personne — à offrir à l'électorat. Cette année, Stockwell Day, le leader de l'Alliance canadienne, est cet élément de nouveauté, cette variable inconnue de l'équation.

Sa participation pourrait tout changer. Comme il est nouveau dans l'arène politique fédérale, beaucoup de gens ne savent pas grand-chose de lui, remarque Matthew Mendelsohn, un professeur d'études politiques de l'Université Queen's, à Kingston, en Ontario, et analyste des débats électoraux. Alors, le potentiel d'impact est élevé, dit-il.

Mais d'autres facteurs risquent de faire de ce débat l'un des plus intéressants des dernières décennies — et le point culminant d'une campagne jusqu'à présent plutôt terne.

Les électeurs s'installent souvent devant leur téléviseur pour se faire une idée de la personnalité des leaders. Les experts conviennent que, comme l'élection actuelle est censée porter sur les valeurs, les attaques personnelles seront légion. Tout comptera: comment les leaders réagissent aux attaques, comment ils formulent leurs propres critiques et s'ils réussiront à marquer des points au détriment de leurs adversaires.

A titre de nouveau venu, M. Day est celui qui a le plus à gagner, semblent penser les observateurs. Selon M. Mendelsohn, l'Alliance pourrait en effet grimper de quelques points dans les sondages — ou bien reculer, si Stockwell Day devait donner l'impression d'être une réplique de Preston Manning (l'ex-leader du Parti réformiste) «*avec une meilleure coupe de cheveux*».

De son côté, Jean Chrétien devra combattre l'étiquette d'«*arrogant*» que ses adversaires ne manqueront pas de lui accoler. Comme premier ministre en titre, il devra faire montre d'humilité. Il devra également éviter les gaffes verbales qui pourraient lui aliéner des électeurs libéraux tièdes, qui lui auraient préféré un autre leader. Selon François-Pierre Gingras, professeur d'études politiques de l'Université d'Ottawa, Jean Chrétien s'efforcera surtout de ne pas décevoir les libéraux. Tandis que Stockwell Day doit gagner, se montrer plus agressif.

Les objectifs des autres participants au débat diffèrent sensiblement. Joe Clark doit persuader les électeurs que son Parti conservateur est toujours en vie, et distinct de l'Alliance. La chef du Nouveau Parti démocratique, Alexa McDonough, doit tenter d'aller chercher l'appui des électeurs à la gauche du centre, tandis que le leader du Bloc québécois, Gilles Duceppe, dont le parti est à égalité avec les libéraux dans les intentions de vote au Québec, doit forcer Jean Chrétien à rendre des comptes.

Jean Chrétien devant les femmes libérales



Le premier ministre Jean Chrétien a été accueilli hier à Laval par la présidente du Conseil du trésor, Lucienne Roboillard, et par plus de 500 partisanes libérales.

Les libéraux s'attribuent le crédit de l'équité salariale

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Après que le gouvernement de Jean Chrétien eut enfreint sa propre loi pendant des années en payant des salaires inférieurs aux 230 000 fonctionnaires fédéraux occupant un poste à prédominance féminine, après qu'il eut lutté devant les tribunaux pour ne pas indemniser ces derniers, l'équipe féminine libérale s'est félicitée hier d'avoir donné l'équité salariale.

Devant plus de 500 femmes partisanes réunies à Laval, la présidente du Conseil du trésor Lucienne Roboillard a été remerciée puis chaudement applaudie pour avoir donné l'équité salariale et ainsi éliminé la discrimination dont étaient l'objet majoritairement des femmes. Quelques minutes plus tôt, la sénatrice Lise Bacon a présenté ce dossier comme étant un fleuron du gouvernement Chrétien.

Or, dans ce dossier, le gouvernement libéral s'est fait forcer la main. En juillet 1998, le Tribunal des droits de la personne exhortait Ottawa à se soumettre à sa décision d'indemniser les quelque 200 000 fonctionnaires, surtout des femmes qui revendiquaient depuis 1984 un ajuste-

ment salarial en vertu du principe d'un salaire égal pour un travail égal.

Le gouvernement de Jean Chrétien avait alors décidé d'en appeler. L'année dernière, il a subi un deuxième revers et a finalement décidé de plier l'échine.

Mais dans le contexte de la campagne électorale et la nécessité de réchauffer la salle avant l'arrivée de Jean Chrétien, les dédales juridiques pour en arriver à l'équité salariale ont été contournés.

Le chef libéral n'a toutefois pas abordé cette question en discours. Devant un auditoire conquis d'avance et entouré de plusieurs députées, sénatrices, candidates et militantes actives, M. Chrétien a d'abord souligné comment son parti fait une large place à la gent féminine. «*Vous me permettez de mentionner quelques-unes des nominations, des promotions que nous avons eu l'occasion de faire. Tout d'abord, je suis très fier que le président du parti dans la province ici, soit une madame*», a-t-il lancé sous les applaudissements.

Constitution

Par la suite, il s'est attaqué à son principal adversaire, Stockwell Day de l'Alliance canadienne. En anglais, M. Chrétien a

souligné que le Canada vit en paix quant à la question de l'avortement et que les positions de M. Day là-dessus risquaient fort de déplaire aux électrices.

Le Bloc québécois a également été la cible de quelques flèches. «*Ils ont perdu leur passion pour augmenter leur pension*, a déclaré M. Chrétien. [...] *C'est une force négative. Ils veulent encore nous retourner dans ces débats inutiles de référendum et de changements constitutionnels, eux qui ont voté contre la Chambre des communes en 1995 sur la résolution sur la société distincte, eux qui ont voté contre la loi donnant un veto constitutionnel au Québec. Ils ne veulent pas régler le problème.*»

Plus tôt en matinée, M. Chrétien avait d'ailleurs été interrogé sur la question nationale puisque son livre rouge dévoilait la semaine dernière l'ignorer totalement. «*Ce n'est pas une préoccupation des Québécois de parler de Constitution, de référendum et d'unité à ce moment-ci*, s'est-il justifié. [...] *C'est toujours ma priorité à moi parce qu'il ne faut pas être négligent de ce côté-là, et c'est pourquoi nous avons agi. Nous avons eu le projet de loi sur la clarté pour que les choses se fassent de façon tout à fait honnête.*»

Débats télévisés

Duceppe exigera des comptes sur le scandale des Ressources humaines

Le chef du Bloc accuse Chrétien de considérer les provinces comme des «partenaires juniors qu'il faut faire obéir en les faisant chanter»

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe profitera des deux débats des chefs pour forcer le chef libéral, Jean Chrétien, à fournir des explications sur les scandales à Développement des Ressources humaines Canada (DHRC), le siphonnage de la caisse de l'assurance-emploi, le financement de la santé et son arrogance à l'égard des provinces.

Depuis plusieurs jours, M. Duceppe se prépare au moins trois heures quotidiennement à croiser le fer avec M. Chrétien. Le chef bloquiste continue aujourd'hui de faire campagne, ce qui l'amènera dans la Montérégie et à Québec, mais il fera relâche demain pour achever sa préparation.

Pour ces deux débats, le premier en français mercredi et le second en anglais jeudi, M. Duceppe s'est fixé comme principal défi «*de faire répondre Jean Chrétien sur les scandales, sur l'assurance-chômage, sur les transferts de paiement et sur cette attitude arrogante qu'il a envers les provinces*». Dans un point de presse dans sa circonscription de Laurier-Sainte-Marie, M. Duceppe a accusé M. Chrétien de considérer les provinces comme des «*partenaires juniors qu'il faut faire obéir en les faisant chanter*» avec l'argent pris dans leurs poches.

Revenant sur la question de l'assurance-emploi, M. Duceppe a dit qu'il ne suffit pas de reconnaître ses erreurs comme l'a fait M. Chrétien samedi, encore faut-il les corriger en regarnissant la caisse d'assurance-emploi. «*Les libéraux de M. Chrétien n'en ont même pas parlé dans leur livre rouge. L'assurance-emploi, il n'y a pas un mot là-dessus.*»

Le chef du Bloc québécois a tourné en dérision une déclaration de M. Chrétien qui veut que la Loi sur la clarté soit un gage de stabilité pour les gens d'affaires. C'est comme de dire que l'économie du Québec se porte bien parce que le gouvernement



Le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a été chaleureusement accueilli, hier, par le président du Comité national arménien du Canada, Girair Basmadjian.

est souverainiste et que 60 % des députés fédéraux du Québec le sont également, a-t-il comparé. «*Ce sont des raisonnements simplistes. Jean Chrétien, c'est au fond de lui quelqu'un qui, souvent, passe à côté de l'essentiel.*»

Reçu par la communauté arménienne

De passage dans la circonscription d'Ahuntsic, M. Duceppe a prononcé une brève allocution devant une centaine de membres de la communauté arménienne. Il a rappelé que le Bloc québécois avait pré-

L'HEURE JUSTE

La réforme de l'assurance-emploi: réussite ou défaite?

«*Nous devions le faire parce que la situation était épouvantable. Mais nous réalisons maintenant que ça n'a pas été une bonne idée dans un sens. Avec du recul, nous n'aurions pas dû.*»

Jean Chrétien

Hélène Buzzetti
De notre bureau d'Ottawa

Ainsi, alors qu'il était en tournée au Nouveau-Brunswick samedi, le premier ministre Jean Chrétien s'est excusé pour la réforme de l'assurance-chômage de 1996. Une réforme qui, en pénalisant les prestataires fréquents, avait durement touché les travailleurs saisonniers, qui en retour avaient puni les libéraux aux élections de 1997.

Le mea-culpa de M. Chrétien vient pourtant très tard... ou juste assez tôt pour les élections, selon votre degré de cynisme.

Le gouvernement libéral a entre les mains depuis février 1998 un rapport qui lui confirme l'impact négatif de sa réforme en démontrant que seulement 43 % des chômeurs reçoivent des prestations d'assurance-emploi contre près de 60 % en 1993. Le ministre du Développement des ressources humaines de l'époque, Pierre Pettigrew, avait malgré tout refusé de modifier le régime, indiquant que cela aurait signifié «*revenir en arrière pour ramener les gens vers la dépendance envers un système d'assurance-emploi qui les décourageait du travail*».

Pour dissimuler ces chiffres gênants, M. Pettigrew avait plutôt introduit une nouvelle façon de calculer le taux d'admissibilité des chômeurs, faisant gonfler le pourcentage à 78 %. Et il répondait aux critiques que «*le système fonctionne bien pour ceux pour qui il a été conçu*».

Le Bloc québécois s'est aussi chargé de rappeler les faiblesses du nouveau régime, déposant en mai de la même année une série de six projets de loi suggérant autant de changements. Ces projets de loi n'ont finalement pas été votés, mais ils énuméraient déjà tous les problèmes ressentis depuis la réforme. Le Bloc québécois est revenu à la charge ce printemps en déposant une «*proposition globale sur l'assurance-emploi*» contenant les mêmes suggestions en plus de l'idée de créer une catégorie spéciale pour les travailleurs saisonniers. Cette proposition globale est restée sans réponse de la ministre.

Ce n'est qu'en mars dernier que M. Chrétien s'est soudainement intéressé à la question. S'adressant au congrès de son parti, M. Chrétien a indiqué qu'il pourrait récolter plus de sièges à la prochaine élection qu'en 1997 en Atlantique, mais qu'il devait d'abord «*réglé un problème avec l'assurance-emploi*». Ce n'est que six mois plus tard, soit en septembre, que le gouvernement a finalement déposé un projet de loi en ce sens. Il est toutefois mort au feuillet avec le déclenchement des élections.

M. Chrétien aime maintenant répéter que c'est à cause de l'opposition si le projet de loi n'a pas été adopté, les partis ayant refusé d'accélérer les procédures normales de la Chambre. Les partis d'opposition, eux, lui rappellent qu'il avait disposé de plus de trois ans pour agir...

M. Chrétien se rend peut-être compte que son geste pourrait être perçu comme opportuniste. Quand il s'est rendu à Bellefleur (Nouveau-Brunswick) samedi, il n'a pas de son propre chef abordé le sujet de l'assurance-emploi. Ce n'est que lorsque son candidat a soulevé la question après son allocution qu'il est revenu au micro faire ses excuses. Appelé à expliquer cet oubli, M. Chrétien a dit: «*Je n'étais pas sûr que c'était la bonne chose à faire d'en parler à cet endroit parce que les gens ici ne cherchent pas seulement des changements à l'assurance-emploi. Ils veulent des emplois et je ne veux pas que les Canadiens pensent que la seule préoccupation des gens de l'Est est de toucher de l'assurance-emploi.*»

senté en 1996 une motion afin que le Canada reconnaisse officiellement le génocide du peuple arménien perpétré par l'empire ottoman en 1915. Afin de ne pas nuire aux relations diplomatiques entre le Canada et la Turquie, les libéraux ont proposé un amendement biffant le terme «*génocide*» pour le remplacer par «*événement tragique*». Rendue inacceptable pour la communauté arménienne, la motion fut finalement adoptée. «*Il faut appeler un chat un chat*», a dit M. Duceppe, qui a promis que son parti présenterait une autre motion sur le génocide arménien dès l'ouverture de la prochaine session à la Chambre des Communes.

Faisant un parallèle entre les Allemands qui ont reconnu leurs torts dans l'Holocauste, M. Duceppe a dit que «*le jour où le peuple turc reconnaîtra ses fautes et s'en excusera, il grandira*». Sous un gouvernement de René Lévesque, le Québec a reconnu officiellement le génocide du peuple arménien.

Le président du Comité national arménien du Canada, Girair Basmadjian, a exprimé sa gratitude au Bloc québécois pour sa prise de position. Il a indiqué que cette reconnaissance du génocide de son peuple est un enjeu très important de l'élection pour sa communauté. M. Basmadjian a souligné que la communauté arménienne se montrait beaucoup plus ouverte à l'égard des aspirations des Canadiens français que d'autres minorités. «*En raison de l'histoire, les Arméniens ont été d'une façon dans les mêmes situations [que les Canadiens-français], mais disons moins chanceux*», a-t-il dit.

Selon M. Basmadjian, quelque 50 000 Québécois d'origine arménienne vivent dans la région de Montréal, dont plus de 20 000 dans la seule circonscription d'Ahuntsic. Ce sont des citoyens très politisés qui se rendent voter, a-t-il dit. Le Bloc québécois a représenté la circonscription en 1993 mais à la suite d'un redécoupage de la carte électorale, c'est la libérale Eleni Bakopanos qui a remporté la victoire en 1997 avec une solide avance de 10 832 voix.

LE DEVOIR

LE MONDE

Fin de campagne au pas de course

«On va gagner», clament Gore et Bush

Fréquentant plusieurs églises, les deux candidats se disputent l'électorat des États clés

AFP ET AP

Philadelphie — À 48 heures de l'élection, alors qu'Al Gore rattrape un peu de son léger retard sur George W. Bush mais que rien n'est joué, les candidats se sont livrés à une chorégraphie au rythme effréné, visitant au pas de course tous les États cruciaux et exhortant leur électorat à se rendre aux urnes en masse.

George W. Bush, passé par le Michigan et la Pennsylvanie, a décidé d'aller une nouvelle fois en Floride, État dont son frère est gouverneur mais qui ne semble pas si près que prévu de tomber dans l'escarcelle républicaine... Al Gore de son côté cultivait sa base traditionnelle, l'électorat noir et syndical, attaquant la journée avec deux grands meetings à Philadelphie et Detroit, avant de se rendre dans le Wisconsin et l'Iowa. Il reviendra en Pennsylvanie avant le vote, et lui aussi passera par la Floride: la Pennsylvanie (23 grands électeurs) et le Michigan (18) sont la clé pour lui mais il espère aussi ravir la victoire en Floride (25), ce qui serait un coup dur pour Bush. Un sondage MSNBC crédite hier Gore de 46 % des intentions de vote en Floride, contre 45 % pour Bush.

Et la subtilité n'est vraiment plus de mise en ces dernières heures, le même thème revenant sans cesse, lassitude contre prospérité, le républicain répétant qu'on ne peut faire confiance à Gore, ce dernier réaffirmant que le gouverneur du Texas roule pour les riches et promettant pour sa part d'être le «président des travailleurs».

Alors que l'issue reste incertaine, tout deux disaient croire dur comme fer à la victoire. «Nous allons ga-



Le candidat républicain a courtisé hier l'électorat de la Floride et les hommes d'Église. Ci-dessus: le révérend Billy Graham.

gner. Notez-le, a lancé Al Gore. «Décrochez ces téléphones, et avec votre aide, nous allons gagner», renchérisait George W. Bush.

A New York, où il aide son épouse Hillary dans la bataille pour le poste de sénateur de l'État, Bill Clinton, a appelé samedi soir les sympathisants démocrates à ne pas s'abstenir demain. «La course à l'élection présidentielle ne serait pas si serrée si les gens se souvenaient d'où nous partions il y a huit ans et comparaient avec aujourd'hui et si les gens comprennent où nous allons», a-t-il souligné, dans les quartiers populaires du Bronx, de Brooklyn et d'Harlem. Clinton n'a pas tari d'éloges sur Al Gore, son vice-président pendant ces huit ans. Balayant l'avantage tenu que donnent les sondages à son adversaire républicain, Al Gore

a mis en avant sa propre remontée dans les États clés qui décideront de cette élection présidentielle, la plus disputée en 40 ans.

Les syndicats, qui craignent que les liens de George W. Bush avec les grands groupes ne réduisent leur influence, ont dépensé des dizaines de millions de dollars en publicités. «La justice est l'enjeu du vote mardi. La prospérité est l'enjeu du vote», s'est exclamé Al Gore devant les paroissiens d'une église noire samedi soir. Hier, le candidat démocrate devait encore se rendre dans deux églises noires, puis à un meeting à Philadelphie.

Le républicain George W. Bush a fait hier le forcing en Floride, accusant son adversaire de vouloir faire peur aux électeurs, lors d'une journée de campagne intense où il a

courtisé les personnes âgées et la communauté hispanophone. Dans un stade de football à l'Université internationale de Floride, à Miami, il s'est engagé, s'il est élu, «à maintenir la pression sur Fidel Castro jusqu'à ce que son peuple soit libre», alors qu'une sono diffusait la chanson *Vida loca* de Ricky Martin.

Dans la matinée, Bush avait assisté à une cérémonie religieuse dans une église de Jacksonville. Il devait également participer hier à des meetings électoraux à Tampa, puis à Orlando, avant de se rendre dans cinq États aujourd'hui, dont le Tennessee, le fief de Gore, et l'Arkansas, celui de Bill Clinton. En Floride, hier matin, George Bush s'est entretenu avec le révérend Billy Graham, prêcheur conservateur très connu aux États-Unis.

Et si les Américains se réveillaient sans président?

Washington — Selon un scénario improbable mais possible, l'Amérique pourrait se réveiller mercredi sans président, si Al Gore et George W. Bush récoltent chacun 269 des grands électeurs du collège électoral. Il faudrait alors attendre janvier pour connaître le nom du prochain président.

Cette égalité parfaite ne s'est jamais produite, mais la Constitution l'envisage, et les scénarios les plus étonnants sont imaginables, dont l'un verrait l'actuel secrétaire au Trésor Larry Summers devenir président par intérim. Dans l'hypothèse d'un match nul demain, certains grands électeurs seront probablement soumis à d'intenses pressions pour changer leur vote d'ici au 18 décembre, date à laquelle ils doivent se réunir pour officiellement élire le président. Ces 538 grands électeurs, mandatés par les électeurs, doivent théoriquement répercuter le choix du vote populaire, mais dans 26 États, il n'existe aucune loi les y obligeant. Depuis 1789, huit grands électeurs ont changé leur vote lors d'une élection présidentielle.

Le décompte des voix sera effectué le 6 janvier, par le président du Sénat renouvelé. Si le résultat reste à 269 grands électeurs pour MM. Bush et Gore, la nouvelle Chambre des représentants sera

saisie, à charge pour elle de désigner le président à partir des trois candidats ayant obtenu le plus de voix le 7 novembre. Les représentants votent par État, chaque État ayant une voix, et il faut 26 votes pour élire le nouveau président. Le Sénat agit de même pour élire le vice-président. Une majorité des deux tiers est nécessaire.

Si la Chambre ne parvient pas à élire un président, le scénario se complique d'autant plus que le nouveau président doit, selon la Constitution, prendre ses fonctions le 20 janvier à midi. Dans cette hypothèse, c'est le vice-président élu, — qui pourrait donc être Joe Lieberman ou Dick Cheney — qui assure l'intérim de la présidence.

Si le Sénat n'a pu élire de vice-président, c'est le speaker (président) de la Chambre qui sera d'abord sollicité pour assurer l'intérim de la présidence, puis le président du Sénat. Ils doivent cependant pour ce faire démissionner du Congrès. S'ils refusent, seront alors sollicités, dans l'ordre, le Secrétaire d'État (Madeleine Albright), le secrétaire au Trésor (Larry Summers), celui de la Défense (Bill Cohen), puis l'Attorney General (Janet Reno).

Madeline Albright n'étant pas née aux États-Unis, elle ne peut devenir président, et l'intérim reviendrait ainsi à Larry Summers. Agence France-Presse

EN BREF

Ebola: le bilan s'alourdit

Kampala (AFP) — Le virus de la fièvre hémorragique d'Ebola a tué trois autres personnes à Gulu (Nord) au cours des dernières 24 heures, portant à 90 le nombre de décès dans ce pays depuis le début de l'épidémie mi-septembre, a-t-on appris hier de source officielle. 11 nouveaux cas ont été identifiés et les victimes hospitalisées dans la même période dans le district de Gulu, a indiqué le ministre de la Santé dans un communiqué. Une troisième personne, probablement affectée par Ebola, a été hospitalisée dans la ville de Mbarara (sud-ouest). Tous les décès dus à cette maladie, excepté celui du soldat mort à Mbarara, ont eu lieu à Gulu. Le nombre total de cas recensés dans le pays est désormais de 281, parmi lesquels 155 personnes ont été guéries et sont sorties des hôpitaux.

Égypte: percée des islamistes

Le Caire (AFP) — Les candidats islamistes ont confirmé hier leur percée en Égypte, aux deux-tiers d'un marathon électoral pour le renouvellement de la Chambre des députés qui annonce cependant une nette victoire du parti du président Hosni Moubarak. Neuf nouveaux membres du mouvement interdit, mais toléré par le pouvoir, des Frères musulmans ont été élus à l'Assemblée du peuple au cours de la deuxième phase de ces élections, marquée samedi par des affrontements avec les forces de l'ordre qui ont fait quatre morts et plusieurs dizaines de blessés. Au total, depuis le début des élections le 18 octobre, ce sont 15 membres de la confrérie interdite, plus un islamiste indépendant, qui ont été élus, soit plus que le nombre de sièges détenus par l'opposition dans la précédente assemblée, élue en 1995, qui comptait 13 opposants. La troisième et dernière phase des élections doit s'achever le 14 novembre. Les Frères musulmans confirment ainsi leur retour à la vie politique officielle, après dix ans d'absence de l'Assemblée. Le Parti national démocrate du président Moubarak, au pouvoir depuis 1981, raffe quant à lui 79,43% des sièges, après ces deux phases qui représentent un peu moins des deux-tiers des circonscriptions.

Bataille à Grozny

Moscou (AFP) — Une bataille a opposé pendant une heure dans le centre de Grozny, la capitale tchétchène, des rebelles indépendantistes à des troupes russes et a fait

cinq blessés parmi les soldats russes, selon l'agence Interfax. Vers 14h00 locales, un blindé russe a sauté sur une mine dans le quartier Lenine et des hommes armés qui attendaient en embuscade ont immédiatement ouvert le feu, a constaté sur place un correspondant de l'agence de presse russe. Les Russes ont appelé des renforts et des hélicoptères, qui ont à leur tour attaqué les positions des rebelles. Ceux-ci ont toutefois réussi à fuir et Interfax n'a pas d'information sur des pertes éventuelles de leur côté. Cette attaque est la deuxième en vingt quatre heures contre un blindé russe en plein centre de la capitale tchétchène dévastée. La première avait eu lieu samedi et avait fait trois blessés. Le soutien de l'opinion pour l'intervention de Moscou est en baisse, selon un sondage récent.

Estrada sur la sellette

Manille (AFP) — Le président philippin Joseph Estrada, accusé de corruption, affronte à partir d'aujourd'hui une procédure d'empêchement (*impeachment*) devant le Congrès, après ses refus réitérés de démissionner. En dépit d'une manifestation qui a rassemblé plus de 50 000 personnes demandant son départ samedi à Manille, des pressions de la toute puissante église catholique, du monde des affaires et de l'opposition, M. Estrada a refusé jusqu'à présent refusé de se soumettre. Ancien acteur de films de série B, très populaire, Joseph Estrada, 63 ans, est aujourd'hui en butte à toutes les critiques. Accusé d'incompétence, de favoritisme auprès de ses «amis», il risque désormais un procès devant le Sénat philippin pour corruption. Il a été accusé au début du mois d'avoir touché au moins huit millions de dollars de pots-de-vin de la main d'organiseurs de jeux clandestins.

Les oiseaux de Saddam

Bagdad (AFP) — L'Irak a repris hier pour la première fois ses vols intérieurs, suspendus depuis la guerre du Golfe en 1991. Deux avions d'Iraqi Airways ont décollé vers 10h15 GMT de l'aéroport international Saddam à Bagdad pour Bassorah (sud) et Mossoul (nord), deux villes où les États-Unis et la Grande-Bretagne imposent des zones d'exclusion aérienne, a annoncé l'agence officielle INA. Iraqi Airways a annoncé qu'elle allait assurer des vols de passagers quotidiens. Des responsables de l'ONU ont affirmé que les vols intérieurs étaient légaux aux termes des sanctions internationales.

Cinq ans après l'assassinat de Yitshak Rabin

La gauche israélienne pleure la mort de l'esprit d'Oslo

Les derniers efforts diplomatiques n'offrent qu'une lueur d'espoir

Les nouveaux pourparlers de paix qui doivent avoir lieu cette semaine à Washington, ainsi que les intentions réaffirmées d'instaurer une trêve sur le terrain, ne ferment pas la porte à tout espoir au Proche-Orient, même si de nouveaux affrontements ont encore fait deux morts et 17 blessés hier dans les rangs palestiniens. Sur le front diplomatique, Yasser Arafat a l'intention de rencontrer Bill Clinton jeudi à la Maison-Blanche, selon son porte-parole. Le président américain a également invité le premier ministre israélien Ehoud Barak à une rencontre séparée un jour ou deux plus tard. Barak demande au préalable un recul de la violence dans les Territoires. (AP)

ALEXANDRA SCHWARTZBROD LIBÉRATION

Tel Aviv — Même les jeunes avaient pris un coup de vieux. Malgré la douceur printanière de cette soirée de novembre, ils semblaient tous fatigués ceux qui, par dizaines de milliers, étaient venus samedi commémorer l'assassinat de l'ex-premier israélien Yitshak Rabin, commis cinq ans auparavant par un extrémiste juif. Après cinq semaines d'affrontements meurtriers entre manifestants palestiniens et forces de sécurité israéliennes, ils ne paraissent éprouver ni colère, ni passion, ni détermination; juste un grand abattement, une immense confusion. «Plus que Rabin, c'est l'espoir qui manque maintenant à la gauche», affirmait la semaine dernière le quotidien *Haaretz*. Cinq ans plus tard en effet, ce n'était pas seulement l'homme que chacun pleurait, mais aussi son esprit et celui des accords d'Oslo qu'il venait de conclure avec les Palestiniens. S'ils avaient tous le mot paix à la bouche, c'était pour mieux conjurer le sort. La gauche israélienne affirme y croire encore, mais au fond d'elle-même, elle n'en est plus très sûre.

A l'image de son sentiment pour le premier ministre, Ehoud Barak, qui se considère comme l'héritier de

Rabin mais qui, après quinze mois d'un parcours catastrophique, éprouve de plus en plus de difficultés à convaincre. «Le problème de Barak, c'est son manque de vision. Shimon Pérès est bien mieux que lui», notait un quinquagénaire. «Il nous faut maintenant un homme avec une vision, il nous faut Pérès», affirmait en chœur un jeune couple d'homosexuels affichant un autocollant clamant: «Nous n'avons pas encore perdu l'espoir». Pas un seul passant interrogé ce soir-là n'a cité un autre nom que celui de Pérès, co-artisan des accords d'Oslo avec Rabin, pour prendre en main les destinées du pays. Ce n'est sans doute pas un hasard si la gauche s'identifie aujourd'hui à un personnage qu'elle considérerait il y a

trois mois encore comme un «doser» (un perdant), alors qu'il venait de perdre les élections présidentielles au profit d'un obscur député de droite, Moshe Katsav. La gauche israélienne, qui avait porté Barak au pouvoir l'année dernière dans un déferlement de joie et d'espoirs, «est actuellement fracassée», expliquait il y a peu le ministre travailliste des Affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, «dans le même état de remise en question et de doute que la Droite juste après l'assassinat de Rabin» (dont on avait alors beaucoup dit qu'il avait été provoqué par les appels à la haine proférés par les leaders de droite). Samedi soir, ils étaient d'ailleurs

moins nombreux que d'habitude sur l'ex-place des Rois d'Israël, rebaptisée place Rabin. La peur des attentats y était pour beaucoup, mais la perte de la foi aussi. Comble de tristesse, la veuve de Rabin, Léa, qui aurait dû présider la cérémonie, venait juste d'être hospitalisée, très affaiblie par un cancer des poumons. Mon cher amour fut l'une des premières chansons alors que, dans la foule, on reniflait, la larme à l'œil.

À la même tribune que venait juste de quitter le dirigeant israélien quand il reçut trois balles dans le dos, se succéderent tour à tour Moshe Katsav, Ehoud Barak et Shimon Pérès. Le premier fut poliment

applaudi. La foule ne s'enflamma que lorsqu'il prononça ces mots: «Ce soir, il n'y a plus ni droite ni gauche, ni ashkénazes ni séfarades, ni laïcs ni religieux, ni arabes ni juifs, ce soir nous pensons à toi, Rabin et nous te jurons à jamais, plus jamais!...» Le second, Barak, fut accueilli plus chaleureusement. L'homme ne bouda pas son plaisir, levant les bras à l'américaine pour saluer la foule avant de lancer un appel vibrant au leader palestinien. «Arafat, toi qui as serré la main de Rabin, ne laisse pas les extrémistes te mener sur le sentier de la douleur et de la souffrance pour les deux peuples. Tu peux arrêter la détérioration et l'effusion de sang. D'ici, ce soir, je t'appelle à mettre un terme à la violence et à tendre la main à la paix des braves!» Le dernier, Pérès, fut ovationné. Personne ne sut si c'était pour cette phrase: «Les pierres et les lirs ne pourront pas tuer l'esprit de la paix, car la paix n'est pas un luxe, c'est notre oxygène». Ou pour celle-ci, répétée deux fois de suite: «Le capitaine manque...».



REUTERS Une ovation pour Peres

Le quotidien

François BRUNETTA

Louise LACASSE

Le quotidien ÉTAPE 2

Formation de base en français.

208 pages - 12,00 \$

Les Éditions GUERIN (514) 812-3881

En vente dans toutes les librairies

loto-québec résultats

6/49 Tirage du 2000-11-04

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 1 000 000,00 \$
5/6+	10 54 392,10 \$
5/6	328 1 326,60 \$
4/6	16 644 50,10 \$
3/6	292 193 10,00 \$

Ventes totales: 14 551 264 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$

Numéro complémentaire: **34**

4/9 Tirage du 2000-11-04

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 50 000,00 \$
5/6	24 500,00 \$
4/6	96 50,00 \$
3/6	21 044 5,00 \$

Ventes totales: 663 266,00 \$

Numéro complémentaire: **34**

Promotion Double Jeu*

6/49 + 4/9 Tirage du 2000-11-04

GAGNANTS	LOT
6/6	166,67 \$

*Seules les sélections participant au Loto 6/49 et au Québec 4/9 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

Extra Tirage du 2000-11-04

NUMÉROS	LOTS
862912	100 000 \$

Extra Tirage du 2000-11-03

NUMÉROS	LOTS
741263	100 000 \$

SUPER 7 Tirage du 2000-11-03

GAGNANTS	LOTS
7/7	0 7 500 000,00 \$
6/7+	3 85 412,30 \$
6/7	110 2 038,20 \$
5/7	5 636 142,00 \$
4/7	116 518 10,00 \$
3/7+	110 411 10,00 \$
3/7	967 626 partic. gratuite

Ventes totales: 14 095 812 \$
Prochain gros lot (approx.): 10 000 000 \$

Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Le jeu doit rester un jeu.
TVA, le réseau des tirages

É D I T O R I A L

Des cégeps pour quoi faire?

Le taux de réussite aux cours dans les cégeps du Québec dépasse les 80 %. Mais le taux d'obtention du diplôme, incontournable témoin de l'accomplissement de la démarche scolaire, reste lamentablement bas. C'est dire combien les efforts des uns et des autres n'ont pas, jusqu'à ce jour, produit les fruits escomptés. C'est dire combien il faut intensifier ces efforts.

Le passage du secondaire au cégep représente une transition dont les adultes ne saisissent pas toujours l'ampleur. L'horaire scolaire auquel l'étudiant a été conditionné saute tout d'un coup. Voilà le cégepien face à lui-même, responsable de sa présence aux cours et de l'avancement de ses travaux. Peut-être vient-il de louer son premier appartement, peut-être est-il sur le point de connaître son premier véritable amour. Et surtout, peut-être a-t-il un job auquel il consacre toutes ses soirées. Enfin, il s'éveille à des disciplines qu'il connaissait peu ou pas du tout et il n'est plus certain, souvent, qu'il a fait le bon choix de carrière.

Tous ces bouleversements ne sauraient justifier le temps anormalement long que prennent les jeunes à effectuer leurs études collégiales, pas plus qu'ils ne peuvent expliquer le taux de diplômés tout bonnement catastrophique. À peine 65 % des élèves du secteur pré-universitaire décrochent un diplôme, au bout de cinq ans plutôt que deux, et à peine 55 % obtiennent le diplôme au secteur technique, après huit ans au lieu de trois. Quelque 37 % des jeunes d'une génération accèdent au collège, chiffre que le ministère de l'Éducation rêve de faire passer à 60 % d'ici 2010.

Pour ce faire, le ministère de l'Éducation réclame des collèges qu'ils élaborent des plans de réussite (comme il l'a fait pour les niveaux primaire et secondaire), avec des objectifs clairement ciblés, par discipline. Quatre programmes doivent faire l'objet d'un soin particulier, soit l'électrotechnique, les techniques d'éducation en service de garde, les techniques administratives et les techniques de l'informatique. Le taux d'obtention du diplôme ne dépasse pas 40 % pour quatre de ces champs d'étude, cinq ans après l'entrée au collège!

Au secteur pré-universitaire, des problèmes tout aussi criants affectent notamment les sciences humaines, où se réfugient bon nombre de jeunes qui n'ont pas de projet précis et qui se sentent un peu perdus à leur arrivée au collège. Les jeunes qui ont des notes faibles au secondaire sont également des candidats à l'échec, ce qui ne surprendra personne.

Mais il est de plus en plus clair qu'un nombre considérable de jeunes accèdent au cégep sans avoir les connaissances nécessaires, notamment en langue française. Ce n'est pas pour rien que la presque totalité des cégeps ont mis sur pied des centres d'aide en français. Qu'il suffise de dire que les cours de mathématiques et de français accaparent 35 % des cours échoués et que 55 % des jeunes échouent au cours de mise à niveau du français. Les centres de soutien ne sont pas limités au français. Les centres d'aide disciplinaires poussent comme des champignons et le tuteur par les pairs prend chaque année une nouvelle ampleur. Certains collèges préparent même les étudiants à bien réagir à leurs résultats d'examen.

Pour plusieurs, les cégeps se livrent ainsi à un maternage tout à fait déplacé. Il est indéniable que la mise en place d'une structure de soutien, parallèle aux activités officielles dans les classes reflète le désir de rapprocher le niveau collégial du niveau secondaire, et de l'éloigner de la philosophie universitaire. Mais devant l'échec du modèle actuel, les collèges n'ont pas le choix: les taux d'abandon et d'échecs sont trop importants, sans parler du fait que les jeunes prennent non pas deux et trois ans mais cinq et huit pour effectuer leur programme.

Les syndicats d'enseignants sont officiellement réfractaires à «l'obligation de résultats» qui découle nécessairement des plans de réussite. Mais dans les faits, localement, les enseignants ont mis la main à la pâte dans une foule de collèges. On peut espérer que le fonctionnement en vase clos de l'enseignant de cégep, dénoncé avec tant de justesse déjà par le Conseil supérieur de l'éducation, soit en voie de disparaître.

Certains collèges ont averti le ministre de l'Éducation qu'ils jouaient le jeu des objectifs quantifiés à la seule condition qu'il n'entraîne pas une baisse de la qualité de l'enseignement et de ses exigences. Ils ont tout à fait raison. Réviser les exigences à la baisse équivaudrait à une démission, qu'il faut éviter à tout prix. Surtout qu'à l'heure actuelle, certaines universités déploient les défaillances linguistiques et syntaxiques de leurs nouveaux venus, même si, étrangement, neuf étudiants sur 10 réussissent aux tests de français imposés à la sortie du collège!

D'un ordre d'enseignement à un autre, tout se passe comme si chaque niveau consacrait beaucoup (trop) de temps à rattraper les failles héritées de l'étape inférieure. Tôt ou tard, il faudra bien dire la vérité toute crue aux enfants et aux adolescents: apprendre n'est pas toujours facile et il faut y mettre l'effort.

pdesrivieres@ledevoir.ca

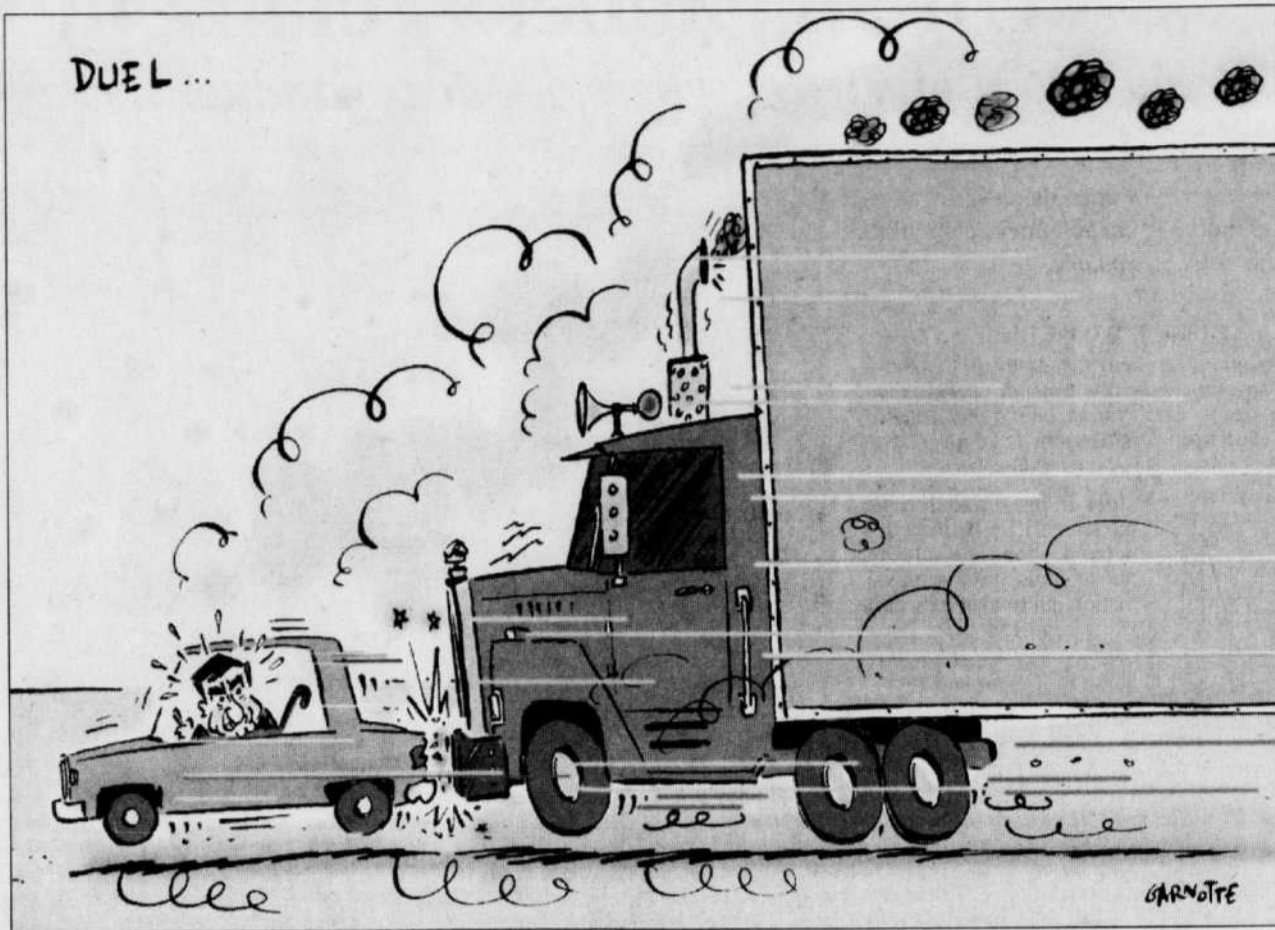


Paule des Rivières

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Meurtrier Texas

Voici une petite coquille de réflexion s'insérant dans la lignée des articles du *Devoir* sur le peuple texan. On sait que ce peuple appuie la peine de mort comme châtiment suprême. Cette peine y est si fréquemment employée que l'on croirait, vu d'ici, qu'il y a plus d'exécutions que de meurtres dans cet État. Pourtant, ce châtiment soulève de graves problèmes d'éthique. D'une part, il y a des présumés coupables (des pauvres, des Noirs, des Latinos) qui se font exécuter alors que la cour et les jurys partiaux n'ont pas su reconnaître leur innocence. D'autre part, ce peuple semble oublier que, sauf pour les cas de débilite mentale, l'assassin n'est pas toujours le seul responsable de l'événement. Pensons aux crimes découlant de la jalousie lors d'adultère ou de la colère lors d'abus de pouvoir d'un individu sur un autre. Dans ces cas, est-ce que l'acte est acceptable? Non! Est-il pardonnable? Probablement que si lorsque l'on donne la chance ou coupable de se repentir de son geste (par de très longues années d'isolement en prison) et d'entreprendre des démarches de rédemption auprès des proches de la victime. Est-il cohérent qu'un peuple et, plus particulièrement, la majorité conservatrice qui se vante de sa spiritualité religieuse exclue le pardon de sa juridiction? Quelle sombre religion!

Si l'on revient à ces cas d'exécution où l'individu n'a pas eu sa chance de s'excuser ou, pire encore, fut tué injustement, ce serait donc le tribunal, les jurys, les juristes, les politiciens et, par ricochet, l'ensemble des Texans qui commettent un meurtre. Justifier un assassinat par un autre assassinat c'est comme justifier un acte d'adultère par un autre acte d'adultère, l'escroquerie par l'escroquerie et, finalement, donner raison aux groupes criminels car c'est relativement leur façon d'agir. Évidemment, il est probable qu'une forte proportion de Texans changeraient d'opinion si chacun d'eux avait à décider du sort d'un autre individu. Malheureusement, ce n'est pas le cas, d'où l'éloignement entre l'ensemble de citoyens et les exécutions. Une telle déresponsabilisation des citoyens dans des causes aussi graves que le meurtre fait peur lorsque l'on sait que le chef de file de cette pensée radicale est en voie de devenir l'être humain le plus influent dans le monde. Va-t-il permettre des génocides pour des intérêts particuliers en endormant le reste du mon-

de? Va-t-il encourager davantage la famine dans les pays pauvres en prônant la libre exploitation mondiale par les grandes entreprises américaines? Vraiment, j'en suis Bush bée!
Stéphane Charbonneau
Montréal, novembre 2000

«Triste» conflit

Dans *Le Devoir* du 1^{er} novembre, Élie Bencheitrit se plaint du traitement fait à Israël par les «tristes médias» de la planète. Faut-il rappeler une vérité simple et fondamentale à ce monsieur, à savoir que c'est Israël qui occupe le territoire palestinien depuis 1967 et non l'inverse. Israël n'a qu'à se retirer du territoire palestinien occupé par lui, comme le lui demande l'ONU, et l'essentiel du problème qui perdure depuis 33 ans est réglé. Faut-il rappeler que dans l'actuel conflit, Israël utilise des canons et des chars d'assaut contre les jets de pierre, donc rappeler l'inégalité excessive des armes, d'où le blâme unanime récent de l'ONU à l'endroit d'Israël. Voilà des faits tout simples que les médias devraient rappeler constamment et simplement aux défenseurs d'Israël qui tentent d'occulter la vérité qui est qu'Israël occupe le territoire palestinien depuis 1967.

André Campagna
Sainte-Thérèse, 1^{er} novembre 2000

Une pensée économique

Bravo à Hélène Baril qui nous a présenté un morceau d'anthologie du courant dominant dans la science économique contemporaine (*Le Devoir*, 28 octobre). Entre autres, le professeur Maurice Marchon de l'École des hautes études commerciales, affirme: «Un jour, il faudra reconnaître que nos programmes sociaux nuisent à la productivité. Les baisses d'impôt ne suffiront pas à compenser l'écart de productivité avec les États-Unis; il faudrait couper l'aide sociale qui empêche les gens de retourner sur le marché du travail et bloque la mobilité de la main-d'œuvre. C'est un discours rough, mais c'est ça pareil.» L'élite de demain apprend de bien belles choses aux HEC.

Pour sa part, l'économiste en chef de Desjardins, Gilles Soucy admet que le gouvernement fédéral a emprunté la voie la plus facile en réduisant ses paiements de transfert aux provinces. «Mais rétrospectivement, on peut dire, que ces

coups de blanc ont eu du bon. Sans elles, les provinces n'auraient peut-être pas réussi à équilibrer leurs finances. C'est ce qui a forcé les provinces à se réformer». Les malades, les enfants qui arrivent à l'école le ventre vide, les assistés sociaux, etc., remercieront sans doute le gouvernement fédéral rétrospectivement. Il n'est pas nécessaire d'avoir lu l'œuvre complète de Jean-Paul Sartre pour savoir que quiconque choisit son conseiller choisit son conseil. Le moins que l'on puisse dire, c'est que notre mouvement coopératif national est dans le vent!

Richard Langelier
Montréal, 29 octobre 2000

L'art de transformer l'histoire

Radio-Canada, à ce jour, a projeté trois épisodes du documentaire *Histoire du Canada* et l'année 1755 se profile. Il semblerait bien que, pour les scénaristes de ce documentaire, ni Marguerite Bourgeoys ni Dollard de Casson n'aient existé. Encore moins Lambert Clouse ou François Hertel. Radisson ou Desgroseillers n'ont jamais vécu? Passe peut-être qu'ils aient oublié Dollard, Lamothé-Cadillac ou Madeleine de Verchères, mais rien ne justifie leur silence concernant Louis Jolliet et le père Marquette ou La Vérendrye, encore moins M^{re} de Laval et le séminaire de Québec. Mère Juchereau de Saint-Ignace et mère d'Youville n'ont-elles pas vécu? Imputer la mort de Kordiaronk le Rat, le 2 août 1701, aux «cadavres» montréalais ne fait guère honneur aux historiens consultés. Ceux-ci ont bousillé cette grande fête et minimisé le rôle de Callières. Aucune référence par la suite aux travaux de Hocquart, au long «règne» de Philippe de Rigaud de Vaudreuil, la magnifique épopée de Pierre Le Moine d'Iberville, un héros authentiquement canadien, a été entièrement... oubliée? Ou est passée Notre-Dame-des-Victoires après le retour de ce pauvre sir William Phips dont Sainte-Hélène abattit le pavillon-amiral? Bref, de beaux paysages, de beaux costumes, de savants visiteurs de passage, mais les authentiques héros de ma «petite histoire», nenni! Bon, il reste 23 épisodes, on verra.

Jacques Lamarche
Saint-André-Avellin, 1^{er} novembre 2000

LIBRE OPINION

Le suicide: la stratégie d'action québécoise est-elle adéquate?

JEAN-JACQUES BRETON

Pédopsychiatre et professeur agrégé de clinique à l'Université de Montréal

Les récentes statistiques faisant état d'une augmentation de 300 % des taux de suicide chez les enfants de 10 à 14 ans nous rappellent brusquement que le problème du suicide des jeunes pèse lourdement sur la collectivité québécoise. Le Québec se retrouve dans le peloton de tête des pays industrialisés pour le suicide à l'adolescence. Le suicide entraîne la mort de 10 fois plus de Québécois que le sida, cet autre problème majeur de santé publique. Conscient de la gravité de la situation, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a procédé à une vaste consultation pour ensuite rédiger en 1998 la *Stratégie québécoise d'action face au suicide* dont le sous-titre *S'entraider pour la vie* appelle à la mobilisation de tous les partenaires.

La Stratégie vise à stabiliser et diminuer les taux de suicide pour la période 1997 à 2002. Les auteurs de la Stratégie québécoise classent les facteurs expliquant le suicide en trois catégories: les prédispositions individuelles comme les troubles mentaux et les maladies physiques, les facteurs sociaux comme le milieu familial et les attitudes culturelles et les facteurs environnementaux immédiats comme le décès et la perte d'un emploi. Cette liste est cependant placée en annexe et essentiellement, on définit des objectifs généraux de services comme la consolidation d'une gamme essentielle de soins ou l'amélioration des compétences professionnelles. Chaque région régionale a le mandat d'implanter ces objectifs de services dans sa région sous la supervision du MSSS. Un comité MSSS-régions régionales assume l'entière responsabilité de la mise en œuvre et du suivi de la Stratégie québécoise.

Le comité MSSS-régions régionales est certes important mais ce n'est pas suffisant. Où en sommes-nous actuellement à deux ans de la fin de

la Stratégie d'action québécoise? Nous ne savons guère. L'information doit circuler de façon continue et non pas par bribes et de façon souvent alarmiste. Un groupe de travail composé de représentants d'organismes québécois comme l'Association québécoise de suicidologie, le Collège des médecins, les Centres Jeunesse et la Fédération professionnelle des journalistes du Québec devrait être étroitement associé au suivi de la Stratégie québécoise. Agir sur les facteurs de risque associés au problème du suicide au Québec constitue un défi de taille. Prenons l'exemple des troubles mentaux des jeunes pour souligner comment la modification de ce facteur de risque est complexe. Plus de 90 % des adolescents décédés présentent des troubles mentaux et, en 1995 et 1996, un jeune suicidé sur trois au Québec recevait ou avait reçu de l'aide des Centres jeunesse.

Nul doute que ces jeunes et leurs familles ont besoin de services. Mais les services ne pourront jamais répondre à tous les besoins. Les études montrent que seulement une minorité des jeunes souffrant de troubles mentaux reçoivent des services de santé. De façon pragmatique, l'origine des troubles mentaux devient alors une question fondamentale si on désire en prévenir l'apparition et ainsi exercer une action sur le suicide. Que sait-on au sujet de l'origine de ces troubles mentaux?

Le débat entre primauté des facteurs constitutionnels ou primauté des facteurs psychosociaux est périmé. Ces deux grandes catégories de facteurs de risque interagissent de façon constante. En plus des caractéristiques individuelles du jeune comme le sexe, les facteurs génétiques et les événements stressants, les caractéristiques familiales comme le statut conjugal, la relation parent-enfant et le stress parental sont associées aux troubles mentaux des jeunes. Ainsi en est-il des caractéristiques sociales comme le niveau d'éducation, la pauvreté et les conditions de vie précaires. En bref, le traitement et la prévention des troubles mentaux des jeunes passent par un en-

semble de facteurs individuels, familiaux et sociaux tout aussi importants les uns que les autres.

Prenons maintenant l'exemple des valeurs sociales et plus précisément des attitudes culturelles devant le suicide. Des études récentes en sociologie du suicide au sein de 35 pays ont montré une association positive, non seulement entre l'approbation du suicide rationnel et l'approbation du suicide en général, mais également entre l'approbation du suicide en général et les taux de suicide. C'est dire que plus on trouve le suicide acceptable, plus les taux de suicide augmentent. Le suicide rationnel ou la décision de mourir en raison d'une maladie chronique et incurable survient généralement à un âge avancé. La population du Québec vieillit. L'âge moyen s'élève à 37 ans en 1999 alors qu'il était de 25 ans au début des années 1970. Le Québec comptait 789 centenaires en 1996. Il en dénombrera 6270 en 2050. L'approbation du suicide rationnel pourrait donc se traduire à la fois par une augmentation du suicide rationnel à la fin de la vie et des taux de suicide au début de la vie. Voilà une dimension sociale qui devrait faire l'objet de réflexions plus poussées dans le cadre de la Stratégie québécoise de prévention du suicide.

Malheureusement, la Stratégie touche à peine à la façon dont l'action québécoise permettra de prendre en compte tous ces facteurs de risque. Pourtant, toute stratégie visant un problème, quelle qu'en soit la nature, doit être clairement liée aux facteurs qui en expliquent l'émergence. Ces liens s'établissent à l'aide d'un cadre ou modèle théorique. Ces liens ne sont pas faits. Il n'y a pas de modèle théorique du suicide au Québec. On navigue dans le brouillard. Il est vraiment souhaitable que les organismes qui ont développé de l'expérience sur les facteurs liés au suicide poussent à la roue et soient étroitement associés à la démarche québécoise. L'expression de la Stratégie québécoise «S'entraider pour la vie» prendra alors tout son sens.

IDÉES

Et si Chrétien était minoritaire...

Il y eut neuf gouvernements minoritaires depuis 1867 et la majorité furent stables et viables pendant au moins deux ans

Ce texte est extrait d'une étude publiée aujourd'hui par l'Institut de recherches en politiques publiques (À quoi les Canadiens peuvent-ils s'attendre advenant un gouvernement minoritaire?) dans le cadre de sa série «Renforcer la démocratie canadienne», disponible sur Internet à www.irpp.org.

PETER DOBELL

Peter Dobell est directeur fondateur du Centre parlementaire, un organisme voué au renforcement des institutions parlementaires, qu'il a mis sur pied en 1968 après une carrière de 16 ans dans la diplomatie canadienne.

Malgré la présence de cinq partis politiques lors des deux élections fédérales tenues depuis 1993 — une situation qui rendait plus difficile la constitution d'une majorité — le Parti libéral parvint à constituer un gouvernement majoritaire à ces deux reprises. En 1997, toutefois, le gouvernement libéral ne remporta la victoire que par une faible marge.

Même si les sondages révèlent que ce parti garde encore la faveur du public, de plus en plus d'observateurs croient possible la constitution d'un gouvernement minoritaire à la suite de la prochaine élection. (NDLR: Joe Clark, Alexa McDonough et Gilles Duceppe ont tous trois évoqué ce scénario la semaine dernière).

Neuf gouvernements minoritaires depuis 1867

Au fédéral, on a connu neuf gouvernements minoritaires depuis la Confédération (voir tableau). Chacun des cinq gouvernements minoritaires formés par le Parti libéral chercha — et trouva — des partenaires parmi les partis d'opposition. C'est le gouvernement minoritaire de 1972 qui fut l'occasion de la collaboration la plus étroite avec un tel partenaire. L'aile parlementaire du NPD, consciente de ce que les libéraux avaient aussi le choix de se tourner vers le Crédit social, en conclut qu'elle pourrait, par une étroite collaboration avec le gouvernement libéral, infléchir vers la gauche le programme de celui-ci.

Le NPD, tout en se refusant à un arrangement de type coalition, décida de former une sorte d'alliance avec les libéraux. Toute politique mise de l'avant et tout projet de loi à soumettre à la Chambre faisaient l'objet de discussions préalables entre les représentants des deux partis — principalement entre Allan MacEachen et Stanley Knowles. Parvenu à une entente — et seulement alors —, le gouvernement présentait le projet à la Chambre, assuré de son adoption grâce à l'appui du NPD.

Le fonctionnement des Communes était dès lors à peu près prévisible. Cet accommodement prit fin en 1974 lorsque le NPD, craignant d'être compromis par une collaboration trop étroite avec les libéraux, décida de voter contre le budget de ces derniers. Le gouvernement eut vent de la chose grâce à une fuite. Il évalua la conjoncture politique et, ayant jugé bonnes ses chances d'obtenir une majorité dans une nouvelle élection, conçut délibérément un budget apte à passer la rampe durant une campagne. Au fond, le gouvernement cherchait, dans la défaite de son propre budget, le prétexte pour déclencher une élection qu'il s'attendait à gagner — et son calcul s'avéra juste.

Les deux gouvernements Pearson et les deux gouvernements Mackenzie King n'établirent certes pas, avec les partis d'opposition, des liens aussi étroits. Ces liens, néanmoins, se révélèrent relativement fiables. Au total, quatre des cinq gouvernements minoritaires formés par les libéraux s'avèrent relativement stables. Leur durée moyenne dépassa deux ans — le 14^e Parlement exerça même la totalité de son mandat.

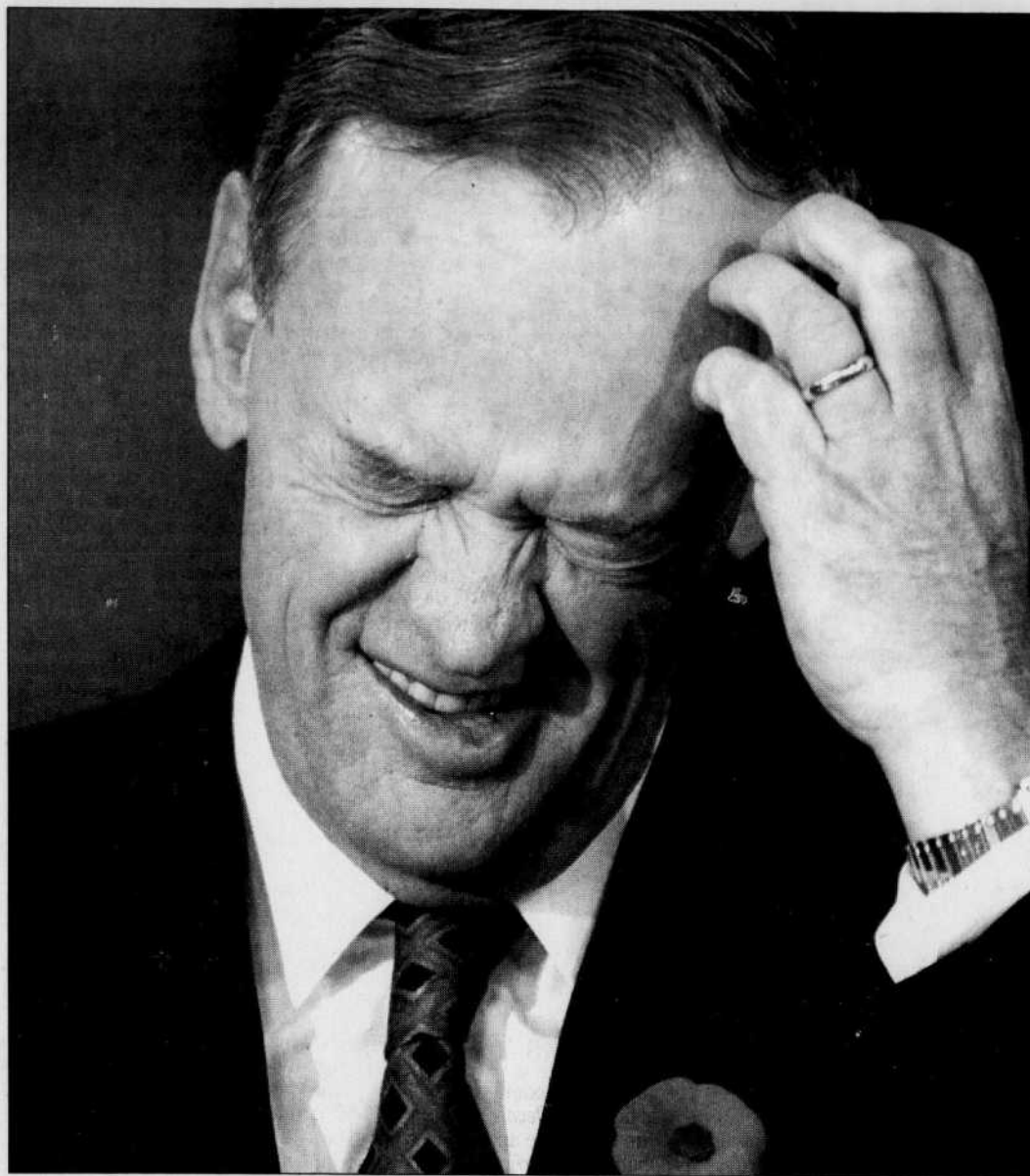
Quant aux quatre autres gouvernements minoritaires, la brièveté de leur trajectoire s'explique par des facteurs très divers. Le gouvernement de 1957-1958 ne dura que neuf mois. Face à un Parti libéral en désarroi et préoccupé avant tout de s'élire un nouveau chef, le premier ministre Diefenbaker fit d'abord preuve de prudence. Mais, sitôt assuré que son parti pourrait obtenir une majorité, le premier ministre déclencha les élections.

La brièveté du second gouvernement minoritaire de Diefenbaker eut pour cause les divergences d'opinion, à l'intérieur de ce gouvernement, sur l'acceptation ou le refus d'ogives nucléaires à l'intention des missiles Bomarc, que le Canada avait achetés des États-Unis pour assurer sa défense aérienne.

Le gouvernement de Joe Clark ne dura que neuf mois, en 1979-1980. Avec le recul, il apparaît que M. Clark commit une erreur de jugement en décidant «de gouverner comme s'il détenait la majorité». S'il avait trouvé des accommodements avec le Crédit social qui, dirigé par Fabien Roy, voulait à tout prix éviter une autre élection (pressentiment justifié, puisque ce parti allait être rayé de la carte lors de l'élection de 1980), M. Clark aurait pu rassembler une mince majorité. Or, privé du soutien d'un allié sûr, il commit l'imprudence d'intégrer au premier budget de son nouveau gouvernement une disposition particulièrement impopulaire, qui augmentait de 18 cents par gallon les taxes sur l'essence.

Seulement trois sont tombés par suite d'un vote inévitable

Des neuf gouvernements minoritaires, seulement trois sont tombés par suite d'un vote que le gouvernement ne pouvait éviter de tenir. Parmi les six gouvernements minoritaires restants, cinq furent dissous à la demande du premier ministre en exercice, et le sixième fut défait par un vote ainsi que le gouvernement lui-même le souhaitait.



SHAUN BEST REUTERS

Si les libéraux de Jean Chrétien formaient un gouvernement minoritaire, ils pourraient, pendant quelques mois, obtenir l'appui d'un des autres partis. Mais on voit mal comment un tel parlement pourrait durer, notamment à cause de l'état des relations personnelles entre les chefs des trois partis.

Les gouvernements minoritaires vivent dans la crainte de quelque mauvais calcul capable de les faire tomber. Ils sont également toujours à l'affût des sautes d'humeur de l'électorat : préoccupés de savoir si le déclenchement d'une nouvelle élection pourrait leur apporter la majorité, et prêts à bouger rapidement dès qu'apparaissent quelques signes encourageants.

Les gouvernements minoritaires créent une dynamique particulière. Par exemple, l'opposition, devenue partie prenante à un parlement minoritaire et placée devant la perspective d'être appelée soudain par le gouverneur général à former un gouvernement ou à retourner en élection, a tendance à se montrer plus prudente. Quant aux petits partis, capables d'utiliser leur vote comme levier politique, ils apprennent bientôt à tempérer leurs ardeurs.

Ayant à l'esprit cette toile de fond historique ainsi que l'évolution récente des règles du jeu (concernant le rôle accru des comités parlementaires et des simples députés aux Communes), on peut se poser la question suivante: comment un parlement minoritaire fonctionnerait-il dans le contexte actuel?

Et pour les élections de l'an 2000

La situation la plus stable, la plus prévisible et la plus facile à gérer serait celle où, les libéraux étant réélus avec une quasi-majorité, le NPD aurait assez de sièges pour constituer avec eux une majorité.

Déjà quelques députés néo-démocrates, nostalgiques du parlement de 1972, voient dans une nouvelle alliance avec les libéraux un moyen d'infléchir vers la gauche le programme politique du pays. Le même scénario pourrait survenir avec les conservateurs ou encore dans une coalition formée par le gouvernement libéral et ces deux partis ensemble. En termes d'orientation politique, néo-démocrates et conservateurs ne sont certes pas des alliés naturels. Mais, pour éviter de précipiter une élection, les uns et les autres pourraient décider d'appuyer un gouvernement libéral. Reste que, dans les circonstances, un tel scénario serait moins stable.

Dans une telle conjoncture, un gouvernement libéral minoritaire pourrait aussi, pendant quelques mois, obtenir l'appui d'un des autres partis : le Bloc québécois pour les projets de lois inspirés de la gauche, ou l'Alliance canadienne pour les projets plus à droite. Mais on voit mal comment un tel parlement pourrait durer, notamment à cause de l'état des relations personnelles entre les chefs des trois partis.

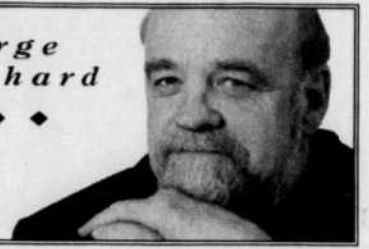
Par-delà les incertitudes de toutes sortes qui planeraient sur un parlement minoritaire, les changements instaurés au cours des 30 dernières années dans les pratiques parlementaires apportent un élément nouveau et intéressant : la possibilité d'élargir et de rehausser le rôle des simples députés. Une telle évolution pourrait imprimer au parlementarisme canadien une nouvelle et formidable dynamique.

Les gouvernements fédéraux minoritaires

Date de l'élection	Durée du Parlement	Le parti au pouvoir	Allié (s)	Motif du déclenchement de l'élection suivante
6 décembre 1921 (14 ^e Parlement)	Du 8 mars 1922 au 5 septembre 1925	Libéral Mackenzie King	Progressiste	Décision du gouvernement
29 octobre 1925 (15 ^e Parlement)	Du 7 janvier au 26 juin 1926	Libéral Mackenzie King	Progressiste	Le 26 juin 1926, King demande au gouverneur général de dissoudre le Parlement et de déclencher une élection générale. Devant le refus du gouverneur général, King démissionne. Le gouverneur général demande alors à Arthur Meighen, chef du Parti libéral-conservateur de former un gouvernement.
Suite du 15 ^e Parlement	Du 29 juin au 2 juillet 1926	Conservateur Arthur Meighen	Aucun	Le gouvernement ne dure que trois jours. Il perd (à 86 voix contre 95) le vote sur ce qui équivaut à une motion de blâme. Le Parlement est dissout.
10 juin 1957 (23 ^e Parlement)	Du 14 octobre 1957 au 1 ^{er} février 1958	Progressiste-Conservateur John Diefenbaker	Aucun	Décision du gouvernement
18 juin 1962 (25 ^e Parlement)	Du 27 septembre 1962 au 6 février 1963	Progressiste-Conservateur John Diefenbaker	Aucun	Vote de non-confiance: le gouvernement minoritaire de Diefenbaker est défait à l'occasion d'une motion de crédits.
8 avril 1963 (26 ^e Parlement)	Du 16 mai 1963 au 8 septembre 1965	Libéral Lester Pearson	Crédit social et NPD	Décision du gouvernement
8 novembre 1965 (27 ^e Parlement)	Du 18 janvier 1966 au 23 avril 1968	Libéral Lester Pearson	Crédit social et NPD	Décision du gouvernement
30 octobre 1972 (29 ^e Parlement)	Du 4 janvier 1973 au 9 mai 1974	Libéral Pierre Trudeau	NPD	Le gouvernement est défait, lors du vote sur un sous-amendement du budget NPD au budget. Le Parlement est dissout.
22 mai 1979 (31 ^e Parlement)	Du 9 octobre au 14 décembre 1979	Progressiste-Conservateur Joe Clark	Aucun	Le gouvernement est défait par 139 voix contre 133, lors du vote sur un sous-amendement budget. Le Parlement est dissout.

Serge Bouchard

♦ ♦ ♦



Pauvre Canada

Il reste qu'à Fatima, la Sainte-Vierge avait soulevé un bon point: «Pauvre Canada», disait-elle. Je crois qu'elle faisait référence à nos trous de mémoire. Récemment, j'ai vu à la télévision un épisode de notre histoire du Canada, «Les Mystiques et les Aventuriers», morceau d'une histoire qui se veut consensuelle, populaire, nouvelle et transformée. Travail légitime. Il est, en effet, urgent de récrire l'histoire afin de corriger dans notre mémoire collective certaines bêtises qui semblent grosses comme la lune d'automne. D'autant que l'histoire nourrit le Politique, ce qui ne remonte pas le niveau des campagnes électorales.

Les concepteurs de la série ont fait des choix. Il semble que pour éviter les thèses, lire parti pris, les historiens furent écartés de la préparation. Cependant, nous savons que toutes les histoires ont un biais. Il ne s'agit pas de l'éviter, le biais, il s'agit plutôt de s'en choisir un beau, un qui soit digne de notre propre humanité. Je constate que nous vivons dans une société qui respecte si peu ses savants et ses intellectuels que, lorsqu'on veut faire vrai, on ne les invite pas. Le problème est réglé quand Marcel Trudel est mis au ban. Inutile de faire appel à Denys Delage qui connaît si bien les archives hollandaises et la question du métissage. Haro sur Bruce Trigger dont les recherches sur la confédération Wendat n'ont, semble-t-il, aucun intérêt quand on veut être populaire. Ne dites rien de Desrosiers qui fit la chronique quasiment mensuelle du siècle en question. Ignorez Rémi Savard sur la diplomatie des Algonquins et la dynastie des Tessout de l'île aux Allumettes. Oubliez les travaux de Innis sur la traite des fourrures, de Viau sur les Iroquois. Il suffira de faire paraître quelques noms au générique et la série sera cautionnée, quitte à provoquer une dépression nerveuse chez ceux-là mêmes qui ont accepté d'apparaître sur la liste. Mais n'est pas bon conteur qui veut. Nous aurions pourtant de si belles histoires à raconter.

La télévision est ce qu'elle est et je suis bon joueur, c'est-à-dire quelqu'un qui regarde n'importe quoi du moment que la télé fonctionne. Mais lorsque la télévision s'annonce intéressante, il y a danger que nous nous allumions. La publicité promettait beaucoup, nos attentes étaient grandes, la déception fut à la mesure. Voilà notre bonne vieille histoire nationale. Voilà que les Indiens sont encore des figurants, tout juste bons à s'étonner de la docilité des chevaux européens. Les Iroquois sont les mêmes bons vieux Iroquois, méchants, méchants. Il y a encore eu une surdose de courage européen et de la bondieuserie à mourir. Pourtant, c'est été un moment privilégié pour finalement convoquer au débat de notre Histoire des personnages aussi fascinants que le Borgne de l'île, Anabidjou, le Bâtard Flamand, Tékouérimat et tant d'autres qui faisaient le quotidien de Champlain et de Marie de l'Incarnation.

La Confédération des Nations Wendat méritait plus que de se faire simplement appeler les Hurons. Les enjeux du castor étaient considérables et impliquaient les Premières Nations sur une grande échelle, faisant d'elles des actrices principales dans le jeu des compétitions entre les Hollandais, les Français et les Anglais. Les engagés s'ensauvageaient en très grand nombre, Brûlé était devenu Indien, Champlain était peut-être d'origine huguenote, les Premières Nations contrôlaient le commerce et les Européens devaient se plier à leurs nombreux vouloir. Les Ojibways Odawa ont remplacé les Wendats et les Kitchichipirinis sur la route de l'Outaouais après l'effondrement du Wendake. Je ne vois pas là des omissions utiles. Ce sont des fautes capitales, celles-là même qu'une nouvelle histoire aurait le devoir de corriger. Notre histoire à tous, c'est aussi celle des Attignouantens de la confédération Wendat, des Agnierhonons de la confédération Haudenasaunee, des Weskarinis, des Odawas, des Montagnais-Innus, des Malécites-Etchemins et des autres. N'y voyez pas caprice et chipotage de détails. Il en va d'un principe. Il fallait redécouvrir ces noms et ces réalités oubliés, il eût été important de profiter de ces moyens pour corriger de mauvaises habitudes.

Il n'est pas dans ma nature d'être méchant et je ne m'improviserai pas critique de production télévisée. Mais je ne peux cacher mon agacement devant la morne répétition d'une version historique que nous ne voulons plus entendre. Depuis vingt ans, je donne des conférences publiques sur le sujet de notre histoire et de nos identités. Dans mon discours, les Premières Nations sont toujours convoquées et j'estime juste et nécessaire de faire honneur à l'importance de ces sociétés dans l'histoire. J'aimerais que nos enfants apprennent des nouveaux noms, fassent de nouveaux liens et sachent jusqu'à quel point les nations Amérindiennes ont mis la nouvelle Amérique au monde, au même titre que les Européens.

C'est la Vierge Marie qui avait bien raison: pauvre Canada, toujours incapable de se raconter dans son propre miroir.

Il est, en effet, urgent de récrire l'histoire afin de corriger dans notre mémoire collective certaines bêtises qui semblent grosses comme la lune d'automne

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle (science), Louise Leduc, Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornéliier (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dutrisc (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commis); La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslain Côté, Marijane Côté, Anouk Hurburt, Dominique Larivière, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ADISQ

SUITE DE LA PAGE 1

ce qu'ils ne jouent pas assez Boucher. C'est le problème de la surenchère. On préfère les Bruno Pelletier et compagnie parce qu'ils sont, justement, les préférés: plus on en mange... Cela ressemble bigrement au modèle économique ambiant: seuls les riches s'enrichissent au pays du lobbying. Aucune chance, par exemple, dans la catégorie «groupe de l'année», pour Muzion ou les Respectables devant La Chicane, mue par la grosse machine DKD. Aucune chance non plus au valeureux Bourbon Gautier et son superbe Combien, face au puissant lobby Guy Cloutier: c'est bien sûr l'album Hommage à mes amis du sympathique Bobby Hachey, produit chez Cloutier, qui a été étoilé du Félix de l'album country. Pire cas, lors du gala hors d'ondes de lundi dernier, c'est une compilation de chez Cloutier, 100 ans de folklore de chez nous, qui a damé le pion aux Michel Faubert, Batinses et autres dignes perpétuateurs de musique traditionnelle. Normal, en cela, qu'on ait choisi ce dimanche-ci pour honorer le Cloutier en question: l'industrie aime les gagnants qui gagnent.

Tout cet unanimité a forcément donné lieu à un gala très égal, très également banal et plat. Guy A. Lepage, dont les antécédents décapants laissent redouter le pire, c'est-à-dire espérer le meilleur, a malaisément navigué entre animation «normale» et p'tites flèches à la manière RBO. On aura tout de même goûté la réunion inespérée de Rock et Belles Oreilles (moins Chantal Francke): leur «pot particulièrement pourri» a titillé efficacement la fibre nostalgique. Quelqu'un se rappelle-t-il du bon vieux temps des années 80? Déjà?

Quelques remerciements touchants (Hachey, Cloutier, Lemay) et de rares moments de fulgurance (Boucher, le regretté Dédé Fortin lors d'anciens galas) n'auront pas sauvé le soir de l'effacement: trop de numéros navrants — Paul Piché ridiculement entouré de danseurs de flamenco, le pot-pourri des chansons de l'année lamentablement poussé par Natasha St-Pier — ont presque tout nivelé par le bas. L'occasion était pourtant belle, la vitrine télévisuelle toute ouverte pour présenter Muzion, Loco Locass, voire les Cowboys Fringants aux centaines de milliers de téléspectateurs. Au lieu, on nous a repassé le gala de 1999, avec Boulay et Pelletier à nouveau bombardés interprètes de l'année. Citons Daniel Boucher: «Ma gang de malades, vous êtes donc où?»

La maladie de Parkinson serait causée par des toxines

ASSOCIATED PRESS

Une exposition prolongée à un pesticide d'utilisation courante provoque des symptômes apparentés à la maladie de Parkinson, indique une étude récente effectuée sur des rats de laboratoire. Selon les auteurs de la recherche, ces résultats viennent renforcer l'hypothèse émise il y a déjà plusieurs années voulant que des toxines soient à l'origine de la forme la plus fréquente de la maladie de Parkinson. Publiée dans le numéro de décembre de la revue *Nature Neuroscience*, la recherche ne prouve pas que le pesticide en question, la rotenone, cause la maladie de Parkinson chez l'humain. Il n'en demeure pas moins que, pour les scientifiques, les résultats des expériences effectuées sur des rats sont probants, assez pour relancer la recherche sur la présence de toxines dans l'environnement qui pourraient contribuer à l'apparition de la maladie de Parkinson.

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet de *Le Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

CSN

SUITE DE LA PAGE 1

blocus, mais elle n'est pas respectée. Tout en reconnaissant le caractère illégal de la grève, le Syndicat national du transport routier a demandé hier une audience au plus vite devant le CCRL.

Henri Massé rappelle en deux pages que la CSN ne détient aucune accréditation syndicale pour représenter les camionneurs. À peine 400 des 900 camionneurs qu'elle défend ont assisté à l'assemblée pour le vote de grève. De ce nombre, la moitié ne travaillent même pas au port, soutient-il.

Les deux centrales sont engagées dans une rude lutte pour obtenir les faveurs des camionneurs du port. Les Teamsters ont déposé deux requêtes en accréditation pour représenter 300 chauffeurs des compagnies Hervé Lemieux et Transpel. D'autres demandes similaires suivront. Le Syndicat national du transport routier a choisi la ligne dure pour forcer une trentaine de compagnies à négocier avec lui sans délai.

Le clan CSN a perdu. Québec a adopté à toute vapeur jeudi la loi spéciale 157, forçant le retour au travail des camionneurs. En assemblée, 400 d'entre eux ont décidé le jour même de défier cette loi «abjecte». Le président de la CSN, Marc Laviolette, leur a donné son appui, décriant au passage la loi «infecte, immorale et réactionnaire».

Les camionneurs refusent de mettre la pédale douce. Samedi, le Conseil confédéral de la CSN leur a réitéré son soutien. Environ 300 camionneurs ont d'ailleurs brandi les pancartes devant le bureau du premier ministre, boulevard René-Lévesque. Les «grévistes» ont l'intention de réaliser un coup d'éclat par jour.

Chevette en remet

Le ministre provincial des Transports, Guy Chevette, remet aussi les pendules à l'heure dans une lettre adressée cette fois au président de la CSN, Marc Laviolette.

«Comment peut-on, lorsqu'on est chef d'une grande centrale syndicale, user de moyens illégaux pour court-circuiter et faire un coup de force sur un processus d'accréditation et affirmer haut et fort que c'est le seul moyen pour arriver à une table de négociation?», questionne M. Chevette.

«Que répondez-vous aux milliers de travailleurs actuellement en chômage technique parce que vous bloquez l'approvisionnement ou l'expédition de la production?», demande encore le ministre.

M. Chevette précise que la loi spéciale n'a pas été votée afin d'empêcher la syndicalisation des travailleurs, mais pour que le processus se fasse «selon les règles démocratiques qui régissent notre société». Il demande à la CSN de s'y conformer,

rappelant que «l'illégalité, l'intimidation et la violence ne donnent rien».

Le SPCUM et la SQ surveillent les activités du port sous la supervision d'un groupe de coordination du ministère des Transports. La loi spéciale prévoit des amendes quotidiennes pouvant aller jusqu'à 1000 \$ pour les camionneurs, 35 000 \$ pour les représentants syndicaux et 125 000 \$ pour les syndicats. Elle autorise la saisie des camions et le retrait du permis d'exploitation. Le blocus du port cause des pertes économiques de 350 à 500 millions par semaine.

Les policiers du SPCUM n'ont signalé aucun incident fâcheux hier. L'enquête piétine enfin au sujet d'une agression armée contre un camionneur survenue samedi à l'angle de Pie-IX et Notre-Dame. Le jeune homme de 24 ans sortait du stationnement d'une compagnie située près du port lorsqu'un projectile a heurté le pare-brise de son camion. Il n'a subi aucune blessure grave. Les policiers ne savent toujours pas s'il s'agissait d'une balle de fusil ou non. Sans témoin et sans description du suspect, aussi bien dire que l'enquête ne mènera nulle part.

Sans relier l'incident à la grève, le SPCUM a quand même indiqué que plusieurs camionneurs ont reçu des menaces depuis le début du conflit. Une situation dénoncée encore une fois hier par le président de la section locale 106 des Teamsters, Réjean Roy.

VÉRITÉ

Day sera le point de mire

SUITE DE LA PAGE 1

nouveau chef allianciste. Ce dernier doit prier le bon Dieu (au propre comme au figuré) pour lui avoir donné cette chance.

Car Jean Chrétien a vu juste. L'Alliance n'était pas prête pour cette campagne. Elle avait bien un plan pour faire connaître le chef et son programme mais pas l'équipe pour se battre à l'échelle du pays. À peine sortie d'une course au leadership, Stockwell Day a négligé d'établir des ponts solides avec les partisans des candidats défaits. L'organisation manque donc de cohésion et est menée par trois Albertains qui n'ont jamais dirigé une campagne nationale et qui connaissent peu de choses de l'Ontario, l'enjeu de cette course. Les tiraillements autour de la nécessité ou non d'attaquer Jean Chrétien illustrent aussi qu'on arrive mal à définir le style de combat qu'on veut mener.

Autre signe d'amateurisme, on avait prévu tellement d'événements en début de campagne que les journalistes qui suivent sa caravane n'avaient plus de temps pour préparer leurs reportages et donc de faire état de ses faits et gestes.

L'équipe Day réagit lentement, n'exploite pas les munitions à sa disposition et ignore du même coup des signaux qui pourraient lui être utiles pour recibler son message. Le meilleur exemple s'est produit samedi lorsque M. Day s'en est pris vigoureusement à la concentration du pouvoir entre les mains du premier ministre Jean Chrétien, à l'érosion du système démocratique et à l'esprit de corruption qu'engendre un pouvoir trop absolu.

Il aura fallu une semaine entre la publication d'un sondage soulignant l'imputabilité comme le point faible de Jean Chrétien et le moment choisi par M. Day pour passer à l'attaque. Le sondage Ekos-La Presse-Radio-Canada, accessible sur Internet, montre pourtant que l'imputabilité est la troisième préoccupation en importance des Canadiens et que c'est à M. Day qu'ils font le plus confiance à ce sujet. C'est dans cette catégorie qu'il enregistre aussi ses plus hauts scores alors que Jean Chrétien y obtient sa pire note.

N'eût été de la curiosité que suscite Stockwell Day, nourrie entre autres par la soif de changement de bien des électeurs, sa campagne n'aurait jamais décollé. Partout où il passe, des foules de plusieurs cen-

taines de personnes se déplacent pour l'entendre. Il est, de tous les chefs, celui qui a le plus de succès à ce chapitre. On peut imaginer ce que cela aurait pu être si M. Day avait eu quelques mois de plus pour se préparer et les avait utilisés avec efficacité. Il aurait pu faire des ravages.

Jean Chrétien a donc vu juste en se méfiant de la lassitude de l'électorat à son endroit et de sa quête d'une solution de rechange. En optant pour une élection rapide, il a pris les gens de court et les sondages montrent qu'ils hésitent à faire confiance à M. Day. Le chef libéral fait tout pour s'assurer qu'il en soit encore ainsi en offrant chaque jour une image inquiétante de l'Alliance.

Pour le chef allianciste, les débats seront l'occasion de contrecarrer ce message et de modifier la fausse impression laissée cette semaine par certains quotidiens à l'effet qu'il veuille créer un système de santé à deux vitesses. La défense qu'il a offerte sur ce sujet a été pour l'instant d'une efficacité douteuse.

M. Day sera le point de mire. Bien préparé, il peut marquer les points nécessaires pour effectuer une remontée dans les sondages. Il ne peut par contre rater son coup car son organisation n'a pas la solidité qu'il faut pour ramasser les pots cassés.

En français, son but sera davantage de montrer au reste du pays qu'il est un chef capable, contrairement à son prédécesseur Preston Manning, de communiquer avec les Québécois. La marche est haute car si son français parlé est élémentaire, sa compréhension, elle, est vraiment précieuse. Souvent, depuis le début de la campagne, il a offert aux questions en français des réponses qui n'avaient aucun rapport.

Aucun chef ne prend les débats à la légère. Tous se sont accordés du temps pour se préparer au cours des prochains jours, ce qui provoquera quasiment un arrêt de la campagne nationale. Celui pour qui l'enjeu reste toutefois élevé demeure Stockwell Day. Selon les sondages, un plus grand pourcentage de gens disent avoir une meilleure impression de lui qu'auparavant alors que Jean Chrétien subit le sort contraire. Mais ces progrès sont lents et l'élan ne peut pas venir de son organisation. Il lui revient d'utiliser la tribune des débats pour répondre aux questions de beaucoup de Canadiens à son sujet, questions auxquelles Jean Chrétien ne voulait pas qu'ils aient de réponse claire.

PRÉSIDENTENCE

«Il est évident qu'avec l'argent on peut s'acheter la présidence, le Sénat et la Chambre des représentants, soit l'ensemble du Congrès»

SUITE DE LA PAGE 1

les grands intérêts économiques». Il en est ainsi «parce que les législateurs sont à la merci de l'argent privé. Prenez, par exemple, les 435 membres de la Chambre des représentants. Tous les deux ans, ils sont en élection et ne reçoivent aucune somme du public. Autrement dit, ils passent un an sur les deux que comptent leur mandat à faire campagne pour obtenir l'argent du privé.»

Le système législatif étant ce qu'il est, «vous pouvez être certain que lorsqu'on adopte une loi on s'assure qu'elle satisfait les bailleurs de fonds. Tenez, pour ce qui est du contrôle des armes à feu aucune des lois votées depuis l'assassinat de Kennedy n'a eu du mordant. L'électorat américain est plus conscient de cela qu'on ne le pense. Si le taux d'abstention est si élevé, ce n'est pas parce qu'il y a de l'indifférence mais bien parce que le public pense que les partis sont inféodés aux grandes entreprises.»

Dans l'esprit de l'électeur, le simple électeur, «il est évident qu'avec l'argent on peut s'acheter la présidence, le Sénat et la Chambre des représentants, soit l'ensemble du Congrès. Si mardi [demain] le taux d'abstention s'avère aussi élevé qu'on le prévoit ce sera attribuable en grande partie au fait que les gens ont acquis la certitude que ni Bush, ni Gore ne cherchent à nuire les grands intérêts.»

D'autant moins que les dons privés ont rempli plus que jamais cette année les caisses des deux candidats comme celle des partis. Pour faire valoir son point de vue, Gore a récolté un total de 133 millions dont 83 millions d'un fonds public — les candidats à la présidentielle sont les seuls ayant droit à du financement d'État. Pour sa part, Bush a récolté 187 millions dont les deux tiers proviennent du privé.

Pour les sénatoriales — les tiers des membres du sénat font actuellement la campagne —, les démocrates ont obtenu 200 millions et les républicains 187 millions. À la Chambre des représentants — les 435 membres sortants et leurs adversaires sont eux aussi en campagne —, on calcule que les démocrates ont ramassé 253 millions et les républicains

281 millions. Toutes élections confondues, les démocrates ont recueilli 586 millions dont 83 millions seulement proviennent des fonds fédéraux; les républicains ont recueilli 655 millions dont seulement 10 % de l'État.

L'étude de l'origine de ces sommes faramineuses révèle que, *grosso modo*, les producteurs d'énergie, les fabricants d'armes, les entreprises pharmaceutiques, les compagnies de transports, et l'industrie agro-alimentaire se sont rangés derrière les républicains. Les entreprises de communication, d'informatique, tout ce qui fait la nouvelle économie, les gros bureaux d'avocats, les principales banques d'affaires de Wall Street et les syndicats soutiennent les démocrates.

«Il est évident que si Bush est élu, ce que je crois d'ailleurs, et que les républicains conservent la majorité au Congrès, les lois concernant les normes anti-pollution seront votées de manière à satisfaire les compagnies pétrolières ou les compagnies chimiques qui ont donné des millions et des millions de dollars pour cela.»

Après la tenue de la convention démocrate, Al Gore a dévoilé ses intentions concernant le financement des partis en promettant que s'il est élu président, la première loi qu'il présenterait serait justement sur ce dossier qui pollue même jusqu'à l'esprit démocratique. Son projet consisterait à créer un fonds de sept milliards dont les intérêts serviraient au financement des campagnes des sénateurs et des représentants. Selon M. Bernier, «le but de sa politique est d'éliminer les présences des gros bailleurs de fonds. Bush a un projet mais n'ira pas aussi loin.»

Candidat des Verts, Ralph Nader a fait du financement de la scène politique américaine son principal cheval de bataille. Depuis des mois, il ne cesse pas de marteler que les sommes en jeu sont si gigantesques qu'elles sapent jusqu'aux fondements de la démocratie. Beaucoup de ceux qui le soutiennent espèrent que demain il franchira la barre fatidique des 5 % qui permettrait à son parti de recevoir des fonds fédéraux. Pour l'heure, il semble que la seule personne ayant fait constamment campagne sur ce point va échouer.

JEUNESSE

Vives inquiétudes quant à la sécurité des enfants

SUITE DE LA PAGE 1

tamment au fait qu'en l'espace de cinq mois en 1999, environ 2000 enfants pris en charge par les centres jeunesse auraient changé d'intervenant principal. «Des dossiers-clients sont oubliés et sujets d'aucune intervention durant une année entière», peut-on lire dans ce rapport. L'Ordre des travailleurs sociaux s'est d'ailleurs refusé à faire tout commentaire sur ce document, en raison de son caractère confidentiel.

La charge de travail excessive imposée aux intervenants sociaux amène notamment les inspecteurs à se dire «forts inquiets de la qualité des services offerts» et à noter que «certaines situations suscitent de vives inquiétudes quant à la sécurité des enfants et des familles».

L'Ordre croit notamment que l'évaluation des enfants signalés à la DPJ est réalisée sous pression et ressemble davantage à «un rapport policier» qu'à une réelle évaluation «psycho-sociale». «Des cas fermés rapidement sont souvent rouverts à plusieurs reprises», lit-on.

Quand un enfant est pris en charge, les travailleurs sociaux tentent de rencontrer les «clients» une fois par mois, ou une fois toutes les six semaines dans le cas des enfants placés, «ce qui est nettement insuffisant pour générer des changements», estiment les inspecteurs. Le rapport parle aussi de dossiers fermés pour des raisons administratives, plutôt que des raisons cliniques.

L'Ordre des travailleurs sociaux fait aussi part de son inquiétude devant l'encadrement professionnel, jugé nettement déficient, surtout quand les intervenants sont aux prises avec des situations complexes. Plusieurs travailleurs sociaux reçoivent un encadrement strictement administratif, mais très peu d'encadrement professionnel de nature à les aider dans leurs décisions cliniques. «Cette situation est très préoccupante et augmente le risque d'erreur et de compromissions de la sécurité de la clientèle», affirme-t-on. On confie souvent aux réviseurs de dossiers, déjà responsables d'environ 400 cas, le soin de superviser le travail de leurs collègues.

Enfin, la corporation professionnelle qui regroupe les travailleurs sociaux déplore la diminution marquée du nombre de postes de travailleurs sociaux aux centres jeunesse de Montréal, en faveur de postes de techniciens en travail social, qui ne disposent d'une formation de niveau collégial.

Il a été impossible de joindre hier le directeur des Centres jeunesse de Montréal, Yvon Guérard, mais dans une lettre adressée le 24 octobre dernier à l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec, ce dernier se dit «grandement surpris» et soutient que le rapport pose «des jugements hâtifs», sur la base «d'impressions, de rumeurs, de oui-dire et de lieux communs». Il réfute notamment le chiffre de 2000 enfants ayant changé de dossiers avancé par les inspecteurs, affirmant que l'Ordre n'a réellement inspecté le travail de une douzaine de ces membres.

À ce chapitre, Pierre Charest, directeur de la recherche et du développement aux Centres jeunesse de Montréal, reconnaît que le changement fréquent d'intervenant dans le dossier d'enfants pose problème. «Je reconnais facilement que cela existe. À Montréal, nous avons fusionné 13 établissements, ce qui a impliqué un mouvement important de personnel. Mais nous commençons à avoir une plus grande stabilité», a-t-il défendu.

Pour ce qui est de la charge de travail, M. Charest convient qu'il s'agit d'un problème réel, affectant toutefois tous les centres jeunesse du Québec. La sécurité des enfants en souffre-t-elle? «Je ne dirais pas que ça compromet le développement et la sécurité des enfants. Ils sont vus à une moindre fréquence. Il est clair que les transformations et les compressions des dernières années, ça a certainement eu un impact sur la qualité des services, malgré le dévouement exceptionnel de ceux qui s'occupent des enfants», a-t-il précisé.

Dans sa lettre, le directeur général des Centres jeunesse de Montréal convient aussi du manque d'encadrement professionnel, mais rétorque que «le problème de la protection de la jeunesse à Montréal, comme au Québec d'ailleurs, ne se réduit pas à un problème de ressources humaines et financières dans les services. Mieux protéger les enfants suppose aussi une meilleure articulation des acteurs sociaux mandatés à cet effet», plaide-t-il.

Ce rapport incriminant de l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec constitue un nouvel accroc pour les Centres jeunesse de Montréal qui, depuis l'été, font l'objet d'une inspection décrétée par le ministre délégué à la Protection de la Jeunesse, Gilles Baril. L'enquête ministérielle vise notamment à déterminer pourquoi la liste d'attente des Centres jeunesse de Montréal est si élevée, en dépit du fait que ces derniers sont les mieux financés au Québec, avec un ratio moyen de 633 \$ par enfant, contre 344 \$ dans le reste du Québec.